



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : Agrégation interne et CAER PA**

**Section : Philosophie**

**Session 2024**

Rapport de jury présenté par :

Madame Paula LA MARNE, présidente du jury



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents  
de jury »**

**SOMMAIRE**

---

REMERCIEMENTS.....	p. 3
INTRODUCTION.....	p. 4
PREMIERE PARTIE. EPREUVES D'ADMISSIBILITE (ECRIT).....	p. 6
I/ PREMIERE EPREUVE. L'EXPLICATION DE TEXTE .....	p. 6
I/1.REMARQUES PRELIMINAIRES SUR L'EXPLICATION.....	p. 9
I/2.REMARQUES SUR LE TEXTE 1.....	p. 13
I/3.REMARQUES SUR LE TEXTE 2.....	p. 26
II/ SECONDE EPREUVE. LA DISSERTATION.....	p. 30
DEUXIEME PARTIE. EPREUVES D'ADMISSION (ORAL).....	p. 41
I/ PREMIERE EPREUVE. LA LECON.....	p. 41
II/ SECONDE EPREUVE.L'EXPLICATION DE TEXTE.....	p. 54
DONNEES CHIFFREES DU CONCOURS.....	p 75

---



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## REMERCIEMENTS

Madame la présidente du jury et l'ensemble du jury tiennent à remercier très chaleureusement madame la proviseure du Lycée Henri BERGSON de PARIS, pour son accueil du concours lors de la session 2024.

Le concours s'est déroulé sous le haut patronage, en quelque sorte, d'un de nos plus éminents philosophes, grâce à une organisation des plus favorables, orchestrée par madame la proviseure.

Nos remerciements les plus vifs s'adressent aussi à messieurs les proviseurs-adjoints pour leur accueil, leur disponibilité et leur attention bienveillante tout au long du déroulement du concours. Ils s'adressent également aux personnels d'accueil de l'établissement, pour leur aide précieuse.

Ces conditions ont permis aux candidats de bénéficier d'un environnement tout à fait propice à leur concentration voire à leur réussite.

Le directoire remercie tout particulièrement l'ensemble du jury, qui a été constitué en un temps inhabituel et qui s'est mobilisé avec la plus grande énergie et la plus grande efficacité. Que chacun et chacune soit personnellement remercié pour la remarquable qualité de son travail.

## INTRODUCTION

Le jury souhaite souligner le courage et le mérite des candidates et des candidats qui, alors qu'ils ont en charge de nombreuses classes et de très nombreux élèves, s'efforcent de consacrer du temps à la préparation d'un concours exigeant et sélectif. Si le programme de l'agrégation interne porte sur des notions que les candidats connaissent et travaillent avec leurs élèves, puisqu'elles sont aux programmes des classes de Première et Terminale, il n'en demeure pas moins que la réussite du concours implique des travaux spécifiques de préparation et d'entraînement dont le périmètre déborde celui de la pratique de la philosophie en classe et exige d'y consacrer un temps substantiel venant s'ajouter à celui de l'exercice professionnel. Le jury est donc parfaitement conscient de la situation singulière dans laquelle se trouvent les candidates et candidats, ainsi que des charges de travail considérables qui pèsent sur eux durant leur année de préparation.

C'est pour cette raison qu'il est essentiel que les candidates et candidats participent aux préparations au concours proposées dans la plupart de leurs académies d'exercice. La formation qui s'y trouve dispensée leur permettra, conseillés par leurs collègues formateurs, de construire la stratégie de préparation la mieux adaptée à leur situation et ainsi, d'aller directement à l'essentiel de ce qui leur sera utile pour réussir le concours sans risquer de se disperser. Elle leur permettra également de s'exercer en temps réel aux épreuves écrites et orales du concours, de façon à parfaire leur maîtrise des exercices canoniques de la dissertation, de l'explication de texte et de la leçon, au plan tant de la méthode que de la substance philosophique requise, dans le temps imparti à ces épreuves ; de retravailler de façon très bien organisée les notions au programme du concours ; enfin, en rapport à ces notions, de reprendre dans une perspective exactement ajustée aux exigences et aux attentes des épreuves du concours les œuvres des auteurs qu'ils connaissent déjà bien, ainsi que quelques références nouvelles, à titre complémentaire, pour l'assimilation desquelles leurs formateurs ne manqueront pas de leur offrir des clés de compréhension favorables à une appropriation rapide.

On rappellera en outre la possibilité de solliciter un congé de formation, offrant de très bonnes conditions pour se préparer aux épreuves, le temps étant précisément ce qui manque le plus aux

collègues qui préparent le concours tout en enseignant. L'on ne peut donc que recommander aux futurs candidats de se saisir de cette opportunité dans toute la mesure du possible.

Enfin, on voudrait encourager celles et ceux qui n'ont pas été admis à cette session à ne pas renoncer. Le jury est parfaitement conscient de la remise en cause que peut représenter pour un collègue la préparation et la passation d'un tel concours, qui suppose d'être (à nouveau) évalué, classé, mis en concurrence avec d'autres candidates et candidats. L'agrégation interne et le CAER-agrégation de philosophie sont des concours de recrutement de très haut niveau académique qui, pour être exigeants et sélectifs, n'en sont pas moins parfaitement accessibles à tout professeur consacrant un réel investissement intellectuel et philosophique à son enseignement, ainsi que de très régulières lectures ou relectures des auteurs, et s'étant réellement entraîné aux épreuves. A n'en pas douter, de telles exigences et une telle préparation vivifient, *a minima*, la pensée individuelle, profitent naturellement aux lauréats qui ont réussi avec brio le concours, et bénéficient *in fine* aux élèves de chacune de celles et chacun de ceux qui l'ont préparé.

Le nombre de postes est resté stable en 2024 : 23 pour l'agrégation interne (public) et 9 pour le CAER PA (privé), soit un total de 32 postes.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PREMIERE PARTIE. EPREUVES D'ADMISSIBILITE (ECRIT)

I/ PREMIERE EPREUVE. L'EXPLICATION DE TEXTE

*Rapport établi par Monsieur Lionel ASTESIANO, à partir des remarques faites par l'ensemble des membres de la commission.*

Temps de l'épreuve 6H30

Il est proposé aux candidats un choix entre 2 textes. Les candidats avaient à choisir cette année entre un extrait de la section II de *L'Histoire naturelle de la religion* de David Hume et un passage du paragraphe 141, tome I, d'*Humain trop humain, un livre pour esprits libres* de Friedrich Nietzsche.

**TEXTE 1 :**

Si les hommes étaient conduits à appréhender une puissance invisible et intelligente, par la contemplation des œuvres de la nature, ils ne pourraient jamais sans doute entretenir d'autre conception que celle d'un être unique, qui a conféré existence et ordre à cette vaste machine et ajusté toutes ses parties, selon un plan régulier ou un système organisé. Car, bien qu'à des personnes d'un certain tour d'esprit il puisse ne pas apparaître complètement absurde, que plusieurs êtres indépendants, doués d'une sagesse supérieure, puissent s'associer dans l'invention et l'exécution d'un plan régulier, il faut avouer cependant qu'une telle supposition est purement arbitraire et que, même si on la reconnaît possible, elle n'est ni établie ni soutenue par aucune probabilité ou nécessité. Toutes les choses de l'univers sont manifestement d'une pièce. Tout est ajusté à tout. Un dessein règne à travers l'ensemble. Et cette uniformité conduit l'esprit à reconnaître un auteur unique ; car la conception de différents auteurs, sans distinction d'attributs ou d'opérations, sert seulement à rendre perplexe l'imagination, sans procurer de satisfaction à l'entendement. Plin nous apprend que la statue de Laocoon fut l'ouvrage de trois artistes ; mais il est certain que, si on ne nous l'avait pas dit, nous n'aurions jamais imaginé qu'un groupe de formes, taillées dans une seule pierre et unies dans un seul plan, ait pu être le fruit de l'art et du travail de plusieurs sculpteurs. Assigner un effet unique à la combinaison de plusieurs causes n'est certainement pas une supposition naturelle et évidente.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Mais cessons de considérer les œuvres de la nature et cherchons les traces d'une puissance invisible dans les événements divers et contraires de la vie humaine : c'est au polythéisme, à la découverte de plusieurs divinités limitées et imparfaites que nous aboutissons nécessairement. Les orages et les tempêtes ruinent ce que le soleil nourrit. Le soleil détruit ce qu'alimente l'humidité des rosées et des pluies. La guerre peut être favorable à une nation que l'inclémence des saisons frappe de famine. La maladie et la peste peuvent dépeupler un royaume dans l'abondance la plus large. La même nation ne réussit pas également et en même temps sur terre et sur mer. Et une nation qui aujourd'hui triomphe de ses ennemis peut demain tomber sous leurs armes plus prospères. En bref, la conduite des événements, ou ce que nous appelons le plan d'une providence particulière est si plein de diversité et d'incertitude que, si nous le supposons sous la direction immédiate d'êtres intelligents, nous devons reconnaître une contradiction dans les desseins et les intentions de ces derniers, un combat constant de puissances adverses, un repentir ou un changement d'intention chez la même puissance, dû à sa faiblesse ou à sa légèreté. Chaque nation a sa divinité tutélaire. Chaque élément est soumis à sa puissance, à son agent invisible. Le domaine de chaque dieu est séparé de celui des autres. Et les opérations du même dieu ne sont pas toujours certaines et invariables. Aujourd'hui il nous protège, demain il nous abandonnera. Prières et sacrifices, rites et cérémonies, bien ou mal accomplis, sont les sources de sa faveur ou de son inimitié et produisent toute bonne ou mauvaise fortune qu'on peut trouver dans l'humanité.

Nous pouvons donc conclure que chez toutes les nations qui ont embrassé le polythéisme, les premières idées de la religion naquirent non de la contemplation des œuvres de la nature, mais du souci des événements de la vie et des incessantes espérances et craintes qui motivent l'esprit humain. De fait, nous découvrons que tous les idolâtres, après avoir séparé les domaines de leurs divinités, ont recours à l'agent invisible qui les tient sous son autorité immédiate et qui a pour charge de diriger le cours d'actions dans lequel ils sont à un moment ou à un autre engagés. Junon est invoquée aux mariages, Lucine aux naissances. Neptune reçoit les prières des marins et Mars celles des guerriers. L'agriculteur cultive son champ sous la protection de Cérès et le marchand reconnaît l'autorité de Mercure. Chaque événement naturel est, pense-t-on, gouverné par quelque agent intelligent ; nulle prospérité, nulle adversité n'advient en la vie, qui ne puisse être le sujet de prières ou d'actions de grâces particulières.

**David Hume, *L'Histoire naturelle de la religion*, II (traduction de Michel Malherbe).**

## TEXTE 2

Tout élément naturel auquel l'homme accroche la représentation du mauvais, du coupable (comme c'est habituel, aujourd'hui encore, relativement à l'érotique), importune, assombrit l'imagination, donne un regard peureux, pousse l'homme à s'en prendre à lui-même, le rend incertain et lui fait perdre confiance ; même ses rêves prennent un arrière-goût de conscience torturée. Et pourtant, cette souffrance provoquée par le naturel n'a absolument nul fondement dans la réalité de choses : ce n'est que la conséquence d'opinions *sur* les choses. On reconnaît aisément que les hommes deviennent plus mauvais au fait qu'ils qualifient de mauvais l'inéluctablement naturel et le ressentent ensuite toujours comme ayant ce caractère. C'est l'artifice de la religion et des métaphysiciens qui veulent que l'homme soit par nature méchant et coupable de jeter la suspicion sur sa nature et de le *rendre* ainsi lui-même mauvais : car il apprend ainsi à se ressentir lui-même comme mauvais, puisqu'il ne peut ôter le vêtement de la nature. Peu à peu, à la faveur d'une longue vie passée dans le naturel, il se sent accablé par un tel fardeau de péchés qu'il a besoin de puissances surnaturelles pour pouvoir soulever ce fardeau ; et ainsi entre en scène le besoin de rédemption que l'on a déjà évoqué, et qui ne correspond à absolument aucune culpabilité réelle, mais seulement à une culpabilité imaginaire. Que l'on parcoure les dispositions morales particulières des documents du christianisme, et l'on trouvera partout que les demandes sont exagérées, afin que l'homme ne *puisse* y satisfaire ; l'intention n'est pas qu'il *devienne* moral, mais au contraire qu'il se sente *aussi coupable que possible*. Si ce sentiment n'avait pas été *agréable* à l'homme, – pourquoi donc aurait-il produit une telle représentation et s'y serait-il si longtemps accroché ? De même que dans le monde antique on a dépensé une incommensurable force d'esprit et d'inventivité pour accroître la joie prise à la vie par des cultes consistant en fêtes : de même, à l'époque du christianisme, une quantité tout aussi incommensurable d'esprit a été sacrifiée à une autre aspiration : l'homme devait se sentir coupable de toutes les manières, et par là être excité, revivifié, ranimé. Exciter, revivifier, ranimer, à tout prix – n'est-ce pas là le mot d'ordre d'une époque atone, plus que mûre, surcultivée ? Le cercle de tous les sentiments naturels avait été parcouru cent fois, l'âme s'en était fatiguée : le saint et l'ascète inventèrent alors une nouvelle espèce de stimulation de la vie. Ils s'exposèrent aux regards de tous, pas exactement comme invitation à les imiter à l'adresse du grand nombre, mais comme spectacle épouvantable et cependant enchanteur donné aux limites séparant ce monde de l'au-delà où chacun pensait alors apercevoir tantôt des rayons de soleil célestes, tantôt de sinistres langues de flamme flamboyant depuis les profondeurs. L'œil du saint, dirigé sur l'importance



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

terrible à tous égards de la brève vie terrestre, sur la proximité de la décision finale conditionnant d'infinies étendues de vie nouvelle, cet œil incandescent dans un corps à demi anéanti faisait frissonner les hommes du monde antique jusque dans les tréfonds de leur être ; jeter un coup d'œil, détourner le regard en frémissant, sentir de nouveau l'attrait du spectacle, s'y abandonner, s'en repaître, jusqu'à ce que l'âme tressaille, ardente et glacée de fièvre, – tel fut l'ultime *plaisir qu'inventa l'antiquité* après que même les combats de bêtes et d'hommes eurent fini par la laisser froide.

**Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain. Un livre pour esprits libres*, tome I, § 141 (traduction de Patrick Wotling)**

#### I/1. REMARQUES PRELIMINAIRES SUR L'EXPLICATION

Le jury était en droit d'attendre de candidats enseignant en classe terminale une certaine familiarité avec des auteurs qui font incontestablement partie des classiques, mais aussi et surtout une capacité à s'emparer des difficultés internes à chacun de ces deux extraits. Si les passages proposés n'étaient pas parmi les plus connus (ce qui se comprend dans une épreuve de concours d'agrégation), ils offraient tout à fait prise à une lecture soignée, attentive à leur singularité, convenablement contextualisée, capable de les interroger dans leur structure argumentative et dans leurs enjeux, par rapport à d'autres œuvres, soit du même auteur, soit d'autres auteurs de la tradition philosophique - même s'il s'agit d'une épreuve sur notion - sans que les difficultés et les tensions ne soient gommées. C'est l'occasion de rappeler que rien ne remplace, dans la préparation du concours comme dans le travail de la classe, la fréquentation des textes originaux des auteurs, plutôt que celle des seuls et récurrents extraits présents dans les manuels scolaires. Les passages proposés dans la première épreuve, loin de se réduire à l'image ordinaire (et parfois erronée) que ces publications à visée pédagogique donnent bien souvent de la pensée des auteurs, en manifestant bien davantage la complexité, la richesse et l'originalité. Si le programme de l'épreuve est constitué d'une notion, l'épreuve consiste bien à expliquer un texte choisi, plus précisément le texte original d'un philosophe majeur, parmi deux, ce qui obligeait *a fortiori* les candidates et candidats à être attentifs à l'originalité de l'extrait.

Les correcteurs de la première épreuve d'admissibilité n'ignorent rien de la réalité des conditions de préparation du concours, difficiles pour la très grande majorité des candidates et candidats en raison des charges d'enseignement et de correction que la plupart d'entre eux conservent durant leur année de préparation. C'est pourquoi le programme de cette épreuve est moins dense que celui de l'épreuve écrite sur auteurs de l'agrégation externe, la notion retenue recoupant les programmes des classes de première et terminale, ce qui toutefois n'enlève assurément rien à la difficulté de l'épreuve et au mérite de ceux qui les réussissent. Le jury ne peut donc que saluer l'effort et la sagacité de celles et ceux qui ont été en mesure d'affronter les difficultés du passage qu'ils ont choisi d'expliquer, voire ses apories, en cherchant méthodiquement dans sa logique immanente, ses ressources propres et la clarification conceptuelle de ses notions centrales, les moyens de résoudre les difficultés mises en évidence.

Puisqu'à la simplicité de l'exigence (rendre raison d'un texte) se combine la difficulté de la réalisation, les écueils habituels n'ont pas toujours été évités, loin s'en faut. S'il est bien connu que l'exercice de l'explication de texte demande de naviguer entre le Charybde de la paraphrase et le Scylla du hors-sujet, le jury déplore qu'un nombre encore trop important de copies aient pu malheureusement combiner les deux travers. Pour les candidats du concours de l'agrégation interne, il s'agit plus particulièrement d'éviter un double écueil : celui de lire un texte singulier en y voyant trop systématiquement un microcosme ou un simple reflet de l'œuvre dont il est extrait, d'une part ; celui de lire la thèse qui y est affirmée en tentant mécaniquement de la faire coïncider avec des éléments supposés attendus de toute réflexion sur le thème du programme de l'année, d'autre part. La réduction du texte à une doctrine globale ou son usage comme illustration d'une étape dans le traitement d'un thème dans l'histoire de la philosophie sont les grandes manifestations d'un défaut d'attention au texte, dans sa nudité, qui conduit trop souvent les candidats à l'aplatir en éliminant ses aspérités. Pris par les contraintes d'un concours exigeant, les candidats ont parfois tendance à oublier l'essentiel : un philosophe s'efforce d'abord de penser un problème qu'il convient d'interroger. Si le jury a souvent pu regretter que l'ordre et le mouvement des idées fussent sacrifiés dans une construction trop vite énoncée et bien trop peu problématisée, c'est qu'en définitive une certaine absence d'étonnement grève de nombreuses copies. Trop de copies cheminent en effet d'évidences en évidences (prétendues), effaçant de ce fait les difficultés de l'extrait proposé et donnant l'impression de considérer comme transparente et claire l'articulation interne des notions que l'auteur mobilise.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le travail de préparation, s'il est le plus souvent sérieux, ne doit pas ensevelir les textes proposés sous la doctrine supposée des auteurs ou sous un savoir général censé couvrir le champ d'une notion (la religion en l'occurrence). « Le philosophe est l'ennemi des généralités » disait Bergson, et ce rappel vaut également pour les candidats aux concours de l'agrégation de philosophie. Si le métier des candidats exige qu'ils ne cessent d'articuler le travail sur les notions et l'explicitation de la pensée des auteurs, cette exigence risque de devenir un obstacle dès lors que leur préparation de l'épreuve les conduit à occulter le moment singulier d'un chemin de pensée en lui substituant un schéma général et/ou des références qui en entravent la compréhension plus qu'elles n'en facilitent la lecture. Si un texte philosophique ne peut jamais être lu et compris comme la monade de l'ensemble d'une œuvre, alors il ne s'agit pas d'y lire, plus ou moins enveloppée, la totalité de celle-ci. Il importe avant tout de savoir déceler l'originalité du passage proposé, quitte à manifester une certaine surprise – ni feinte ni seulement rhétorique – devant une thèse insolite, au lieu de s'employer d'emblée à la réduire au « bien connu » d'une vulgate qui n'a en réalité jamais existé que chez des lecteurs impatientes ou incapables de la rumination sur laquelle Nietzsche insiste légitimement. On appréciera ainsi d'autant mieux la copie d'un candidat qui aura avoué son embarras au lieu de chercher à esquiver des difficultés qui ne manquent pas.

L'explication de texte est un art exigeant parce que délicat et subtil. Elle ne doit pas seulement dégager le thème central du passage, elle doit le faire clairement, en proscrivant par exemple une introduction de trois à quatre pages qui multiplierait les questions de façon confuse au détriment de la cohérence du problème traité par l'auteur. Elle analyse aussi, et avec la plus grande précision, les différents moments de la démonstration (plutôt que des « parties » se juxtaposant de façon rhétorique) qui s'y déploie, en cherchant à élucider le sens des concepts déterminés qui interviennent. Faute de cette rigueur, la copie ne peut que verser dans une paraphrase inutile et se perdre dans des détails plus ou moins insignifiants, oblitérant le problème principal. Il ne semble pas raisonnable de faire, par exemple, des citations de six ou sept lignes de l'extrait proposé, comme cela a été vu dans certaines copies, parfois dans une même copie, la longueur de la citation se montrant toujours inversement proportionnelle à la précision de l'analyse.

Si la maîtrise d'un savoir articulé susceptible de couvrir le champ d'une notion est indispensable, ce savoir ne manifeste sa nécessité que dans la lecture reconstituante d'une pensée à l'œuvre. Aussi est-ce



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

dans la singularisation la plus accomplie possible d'un moment (le passage d'un texte) que ce savoir trouve son sens et sa portée. A ce titre, l'épreuve de l'explication de texte est davantage une épreuve de perception que de mémoire, dans laquelle l'étonnement importe plus que la reconnaissance, la surcharge de références extérieures, qui rassure faussement le candidat, ayant souvent pour seul effet de nuire à la qualité de l'explication. Pour s'en tenir à deux exemples : une copie étudie ainsi la réception cicéronienne du *De Natura Rerum* de Lucrèce en plein commentaire sur Hume et une autre analyse longuement le personnage de Fantine dans le commentaire du texte de Nietzsche, sans que cela ne corresponde à aucune exigence interne à la lecture de ces textes. Les meilleurs candidats l'ont d'ailleurs bien compris et n'ont pas cédé à la tentation des digressions ou de l'étalage incongru d'un savoir sur la religion, l'auteur du texte ou bien d'autres références, et n'ont pas rechigné à la tâche, parfois ingrate, de l'analyse des notions et de leur organisation, sans esquiver les difficultés mais les affrontant sans relâche, évitant ainsi les méprises que ne manque jamais d'entraîner une lecture superficielle.

De nombreux candidats semblent avoir éprouvé une difficulté importante à articuler leur lecture du texte, dans sa singularité, à des références à l'œuvre de l'auteur, dont la projection des thèses les plus connues est venue opacifier bien souvent la compréhension du passage, loin de l'éclairer. Un philosophe peut certes avoir une intuition que toute son œuvre cherche à exprimer de la façon la plus adéquate, mais c'est seulement à travers la variété de ses expressions et dans les sinuosités singulières qu'il est possible de l'apercevoir, en étant attentif à toutes les inflexions de son expression particulière, et non dans la réduction systématique de l'étrangeté d'un texte singulier à des schèmes généraux et plus ou moins familiers. C'est ainsi que des candidats encore trop nombreux, soucieux de situer les passages proposés dans un ensemble de thèses qu'ils ont pu travailler en vue de l'épreuve, redoublent cette tendance en alignant des « topos » extrêmement généraux sur les auteurs, en l'occurrence le « scepticisme modéré » de Hume, ou bien la logique du « ressentiment » à l'œuvre dans la religion chez Nietzsche, sans les rendre en quoi que ce soit nécessaires à l'étude du passage proposé. Si les candidats se préparant au concours travaillent donc, très légitimement, la notion au programme ainsi que certains auteurs de référence, tous ces éléments de doctrine ou de problématisation demandent, lors de l'épreuve, à être actualisés et ressaisis au sein du travail de lecture.

Faut-il rappeler également que le travail philosophique est un travail de conceptualisation, de distinction patiente entre notions apparemment similaires, et que la rigueur reste de mise, même – et sans doute

encore plus s'agissant d'un concours de l'enseignement – pour un texte de Nietzsche ? Chez cet auteur, l'usage de la métaphore et de figures poétiques a un sens philosophique qu'il s'agit d'analyser, et non de tenter, avec un bonheur souvent limité, de reproduire, en ajoutant de la confusion au texte. Si les écrits d'André Gide ou de Stefan Zweig sur Nietzsche sont d'une lecture très plaisante, en raison justement de leur style poétique, leur intérêt reste bien plus esthétique que philosophique, en particulier pour la compréhension du philosophe allemand, et représentent, de ce point de vue, des contre-exemples des attentes du concours.

Il convient de terminer cette introduction sur une remarque formelle qui n'est pas sans importance. Les correcteurs sont bien sûr attentifs à la qualité de la langue française et pas seulement à la rigueur des démonstrations exposées. Ainsi, une certaine correction syntaxique et orthographique est attendue de la part de personnels actifs de l'enseignement public ou privé, ainsi qu'un style et une rhétorique convenables. C'est pourquoi ils ont été amenés à sanctionner, parfois lourdement, les copies dont le relâchement et la dysorthographe ont paru inadmissibles.

Les observations et recommandations que ce rapport met en lumière ne doivent pas cependant faire oublier la satisfaction qu'a éprouvée le jury à la lecture de nombreuses copies. Les correcteurs de la première épreuve ont la conviction que les candidates et candidats qui, non sans courage, affrontent les épreuves du concours, en sont, dans leur très grande majorité, tout à fait dignes, et qu'il suffirait sans doute, dans bien des cas, d'une préparation un peu plus rigoureuse pour que leur légitime promotion devienne possible. En définitive, le jury n'a pas manqué d'apprécier la générosité intellectuelle, combinée à une grande rigueur, qui ont été les marques des meilleures explications, et souhaite rendre hommage à celles et ceux qui sont parvenus, en un temps limité, à les manifester dans leurs travaux.

## I/2.REMARQUES SUR LE TEXTE 1

La clarté apparente du texte de Hume a semblé désarçonner de nombreux candidats qui en ont effacé les aspérités et les tensions en se réfugiant dans une répétition assez vague. L'entremêlement de thèses seulement suggérées, qu'il fallait tenter de clarifier et d'analyser aussi rigoureusement que possible, constituait l'une des difficultés du passage. Le problème abordé n'est pas celui du fondement de la

religion dans la raison (davantage traité dans les *Dialogues sur la religion naturelle*), mais celui de l'origine de la religion dans la nature humaine, question encore plus difficile et complexe, selon l'introduction de l'ouvrage. Il s'agit donc de savoir d'où proviennent les premières idées de la divinité sans se livrer à un examen rationnel des fondements de la religion (qui porterait sur leur légitimité), en procédant à l'explication causale de leur genèse et de leur développement. Faute de bien distinguer les deux problèmes (origine et fondement), et sans doute pour se raccrocher à des textes plus connus des *Dialogues*, de nombreuses copies ont d'emblée réduit le texte à une critique de la religion au lieu de percevoir qu'il s'agissait d'abord de mettre en lumière l'enchaînement causal par lequel les croyances religieuses (comme effets) découlent de la nature humaine (comme cause). Faire une histoire *naturelle* de la religion ne peut signifier en dégager la rationalité (comme c'est le cas dans l'expression de religion naturelle) et encore moins la légitimité, mais doit consister à montrer, puisque l'homme est d'abord et historiquement un être de passions et n'a pas commencé par être rationnel (comme le montre le passage), comment les passions humaines ont engendré successivement, et dans un ordre déterminé, les différentes formes de religion.

Puisque la divinité, qu'elle soit une ou multiple, est conçue comme « invisible » (début du premier et du deuxième paragraphe), elle ne peut qu'avoir le statut d'idée. Rappelons en effet que, selon Hume (première partie du livre I du *Traité de la nature humaine* et la section 2 de *l'Enquête sur l'entendement humain*), les perceptions – tout ce qui se présente à l'esprit, et à quoi seul on peut attribuer l'existence – se divisent en deux classes, les impressions et les idées, celles-ci étant à leur tour subdivisées respectivement en impressions de sensation ou impressions de réflexion (les passions), idées simples et idées complexes. L'idée correspond donc au deuxième genre de perceptions et est toujours dérivée d'une impression : comme idée simple, elle en constitue la copie et comme idée complexe, elle est un agencement d'idées simples. Une idée est donc une image de l'impression avec laquelle elle présente une différence non de contenu ou de matière, mais de degré de vivacité (la pensée la plus vive restant plus faible que la sensation la plus terne). Il serait ainsi possible de différencier les perceptions simples (englobant les impressions et les idées-images) des idées complexes dont l'ensemble constitue la totalité du concevable et qui comprennent les idées abstraites ou générales, formées par association, fantaisiste ou régulière (par ressemblance, contiguïté ou causalité, selon les trois grands principes de connexion des idées distingués dans la section 3 de *l'Enquête*). Il était permis d'attendre de candidates et candidats à l'agrégation interne qu'ils connaissent les rudiments de la théorie humentienne de l'origine des idées et

sachent préciser la nature de l'idée de dieu de façon à éviter la simple répétition stérile du texte ou les contresens.

Comme l'indique donc le titre de l'ouvrage, Hume se demande quelles sont les causes naturelles de la religion, sachant qu'il s'agit de chercher celles-ci dans la nature humaine et non dans une cause transcendante. Plus précisément, il s'agit pour l'auteur de se demander d'où viennent les « premières idées de la religion » (l. 40), donc quelle est la première religion embrassée par l'humanité. La thèse du passage, annoncée par « nous pouvons donc conclure » au début du troisième paragraphe, consiste à affirmer la prééminence du polythéisme, qui est la religion primitive, sur le théisme. Celui-ci, en tant qu'objet historique, n'a pas été dévoyé par les passions mais en est le produit, ainsi que le montre leur genèse. Si la simplicité de cette thèse, en même temps que son originalité, a rarement été soulignée par les candidats, peut-être cela s'explique-t-il par une connaissance insuffisante de la conception dominante de l'époque, partagée par les orthodoxes (la lecture la plus répandue de la Bible prétend que le théisme a précédé le polythéisme) comme par les rationalistes, celle d'une vision téléologique selon laquelle le théisme originel serait le seul système religieux qui puisse être fondé en raison, ce qui implique que les vérités de la religion rationnelle pouvaient déjà se lire au sein des religions positives (en particulier du christianisme). Dès lors, l'histoire de la religion ne pouvait qu'être une histoire négative (montrant la corruption qui éloigne les hommes de la foi primitive en une religion universelle) afin de faire entendre la raison, enfin libérée de l'ignorance et de la superstition, qui parle en faveur de l'auteur parfait et suprême de l'univers. Le texte est articulé en deux grands moments, le premier porte sur la religion naturelle (premier paragraphe), le second (les deux paragraphes suivants), traite du polythéisme et de son caractère originel dans l'histoire des croyances religieuses de l'humanité.

La conjonction « si », qui ouvre le texte, introduit d'emblée une condition permettant, dans cette première phrase, d'établir un lien logique de cause (la pensée d'une « puissance invisible et intelligente » à partir de « la contemplation des œuvres de la nature ») à effet (la croyance en un « être unique »). La déduction est présentée d'abord comme nécessaire, ce que la suite du texte va justement nuancer, mais le fait même de cette pensée est modalisé par la conjonction initiale.

Le début du passage ne manque pas de (ou aurait dû) surprendre. Pour quelle raison Hume commence-t-il par poser comme une hypothèse une croyance monothéiste qui existe pourtant depuis des siècles et est largement répandue à son époque ? La croyance en question s'appuie sur un raisonnement qui

infère l'existence d'une intelligence supérieure à partir de l'ordre constaté dans la nature. Il s'agit bien de la religion naturelle : un théisme établi sur la seule autorité de la raison, ou lumière naturelle, fondateur d'une croyance libérée de la tutelle des Eglises et accessible par conséquent à tout un chacun. Cela ne concerne pas les différentes religions positives issues du Livre, pourtant monothéistes, en particulier le catholicisme et le protestantisme. La divinité est ici atteinte à l'aide d'un raisonnement, sans l'intermédiaire d'aucune institution ni d'aucun livre se présentant comme sacré, raisonnement que l'homme est amené à produire lorsqu'il expérimente la nature dans son ensemble. Pour les penseurs des Lumières, depuis Locke, il s'agissait de libérer l'origine de la religion de toutes les formes comprises comme perverses de la religion révélée qui, par l'intermédiaire des rites et des cultes, tournent au fanatisme et à la superstition, en affirmant que ce que nous pouvons savoir de Dieu peut être accessible par la raison seule (ce que Rousseau appelle le « vrai théisme » en l'identifiant à la pure et simple religion de l'évangile dans le *Contrat social*, livre IV, ch. VIII). En 1730, Matthew Tindal par exemple, dans *Le christianisme aussi ancien que la création* fait du « christianisme raisonnable » l'origine d'une religion inscrite dans le cœur de chacun, ce qui rend toute révélation inutile.

Dans le passage, Hume évoque une « contemplation » et une « conception » induites de la nature comprise comme une « vaste machine » identifiée à un « système organisé » (*connected system*) et soumise à un « plan régulier » (*regular plan*). Il est permis d'y voir l'héritage d'une pensée stoïcienne véhiculée par Cicéron dans le *De natura deorum* (II, §2) qui servira de référence majeure pour les thèmes du grand ordonnateur ou du grand architecte, très présents aux XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi que pour l'idée de nature comme grand animal ou grande machine. Mais employer le modèle de la machine (et non plus de l'organisme vivant) pour penser la nature renvoie assurément, comme certaines copies – trop rares – l'ont signalé, à la révolution épistémologique de la science, opérée par Galilée à l'origine de la physique moderne, qui institue les mathématiques au rang de langage paradigmatique de la nature (dont Newton va tirer toutes les conséquences en 1687 dans ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*). La conception mécaniste qui prévaut alors se donne pour tâche d'expliquer la réalité naturelle par l'étude des forces et des mouvements en ramenant les seules causes scientifiques identifiables désormais, les causes physiques, à des équations et des figures géométriques. Cette révolution épistémologique et le bouleversement cosmologique qui l'accompagne sont bien connus. Le texte insiste ainsi sur l'unification de l'ensemble des choses naturelles et la vision globale de la nature qui découlent de la science physique : « système organisé » (*connected system*, l. 4), « toutes les choses

de l'univers sont manifestement d'une pièce. Tout est ajusté à tout. » (*All things in the universe are evidently of a piece. Every thing is adjusted to every thing*, l. 8-9), « l'ensemble », (*the whole*, l. 10), « uniformité » (*uniformity*, toujours l. 10). Se dessine ainsi une continuité logique entre le mécanisme de la science moderne, la vision unifiée de la nature comprise comme une immense machine et la croyance en un Dieu qui en serait l'origine et la raison d'être.

Si cette conception est bien issue de l'observation scientifique de la nature, qui en dégage des lois physiques à prétention universelles, Hume veut montrer que c'est une expérience rare et tardive dans l'histoire de l'humanité. Le premier moment établit que le mécanisme moderne a la théologie rationnelle pour effet mais en même temps que celle-ci n'aurait pu exister sans celui-là. Puisqu'il est naturel de penser l'existence de Dieu à partir de la nature conçue comme une immense machine, et de le concevoir comme un artisan suffisamment intelligent pour en penser l'ordre, et suffisamment puissant pour le produire, encore fallait-il que cette expérience de la nature fût possible et donc envisageable. La science de la nature appelle donc l'argument physico-théologique (expression étonnamment rare dans les copies) qui soutient la religion naturelle : l'image d'un monde-machine appelle celle du plus grand et du plus parfait mécanicien, ainsi que l'affirme le théisme expérimental – lié à la science expérimentale – défendu par Cléanthe dans la deuxième partie des *Dialogues sur la religion naturelle* et vivement critiqué ensuite par Philon. Faire de la régularité et de l'uniformité des lois de la nature la cause de la croyance en Dieu correspond en effet à l'argument d'un dessein divin se manifestant dans l'ordre naturel, argument le plus communément admis parmi les philosophes et les savants qui adhèrent à la croyance en Dieu.

Les meilleures copies ont bien distingué les deux ouvrages comme les problèmes auxquels ils se confrontaient respectivement. Plutôt qu'une analyse du fondement et une critique des prétentions de la religion naturelle, il s'agissait ici avant tout d'élucider son origine en montrant qu'elle est aux savants qui admirent confortablement l'ordre de la nature ce que les formes populaires de la religion sont aux ignorants soumis aux vicissitudes d'une contingence vécue sur le mode de l'angoisse (dont il sera question dans la suite de l'extrait). Il était dès lors étonnant de voir les thèses sceptiques de Philon dans les *Dialogues sur la religion naturelle* plaquées sans recul par certains candidats, alors que cette croyance, étant donnée la noblesse de son origine, est montrée ici dans toute sa force, ce qui ne la légitime pas davantage, puisque la question est de savoir comment les hommes peuvent acquérir cette conviction, à quel moment et sous quelles conditions, et non si elle est prouvée ou indubitable. Peut-être de

nombreux candidats sont-ils restés encore dépendants d'une lecture kantienne de l'œuvre de Hume, qui la limite à sa partie négative. Or cette œuvre, avant d'être une philosophie de la connaissance qui, en recherchant le fondement de la rationalité, ruine l'édifice du rationalisme classique (en montrant que l'habitude est incapable de fonder la relation de causalité, réduite à une simple corrélation régulière), est d'abord une science des premiers principes de la nature humaine (croyances et passions) justifiés non en raison mais en efficacité.

Pour parvenir au degré de raisonnement et d'abstraction impliqué par l'argument du dessein, il faut donc un savoir, une réflexion et une curiosité dont ne sont pas capables la majorité des hommes, et encore moins les premiers hommes. C'est pourquoi ce degré de raisonnement suppose un développement de l'humanité et des lumières qui se constatent, sous la forme du théisme expérimental, surtout chez des intellectuels contemporains de Hume (Clarke et Butler en particulier). La croyance en un dieu unique, parfait, intelligent, organisateur ou architecte du monde, est donc la religion des savants, la croyance réfléchie – et tardive – d'une humanité civilisée qui n'a pu apparaître qu'avec un certain état de la civilisation (progrès scientifique, technique, social et politique).

On pouvait s'étonner que Hume fasse de l'argument physico-théologique (argument récurrent au XVIII<sup>e</sup> siècle et que Kant appellera également preuve physico-téléologique) l'essentiel de la religion naturelle et l'argument le plus fort en faveur de l'existence d'une « puissance invisible et intelligente ». Des trois grands types de preuves possibles en faveur de l'existence de Dieu (avec les preuves ontologique et cosmologique) que celui-ci distinguera dans la Dialectique transcendantale de la *Critique de la raison pure*, c'est le seul envisagé ici. Pourquoi Hume (qui sera, dans les *Dialogues*, le seul de son temps à battre en brèche cet argument), le tient-il pour exemplaire de la religion naturelle, au point qu'elle puisse se résumer à lui ? Sans doute est-ce dû au fait que cet argument, à la différence des deux autres, est très lié justement à la science expérimentale et à la naissance de la science moderne d'une part, et se retrouve, d'autre part, chez la majorité des penseurs qui traitent la question de Dieu, aussi divers soient-ils, savants (comme Newton et Leibniz) ou non (Voltaire et Rousseau). Mais il permet également pour l'auteur d'insister sur un certain type d'attitude face à la nature, rapport que signifie le terme de « contemplation » (l. 2), que certains candidats ont rapproché, non sans une certaine finesse, de l'étymologie grecque (non pas *theos*, mais celui qui observe - *oros* – un spectacle – *théa*, qui donnera le théâtre) et de la *theoria* aristotélicienne qui fait de l'activité contemplative une activité supérieure aux activités pratiques et poétiques puisqu'elle est l'activité propre de l'intellect et s'identifie à la joie de

connaître. Le texte oppose bien deux grandes manières d'être vis-à-vis de la nature, et si l'attitude théorique renvoie effectivement à la connaissance désintéressée du réel indépendamment de tout souci pratique ou personnel, elle est loin d'être première et universelle chez l'être humain. L'attitude opposée, pratique, intéressée et soucieuse, est la plus naturelle, au sens d'originale, puisqu'elle constitue la première forme de religiosité, le polythéisme, abordé dans la suite du texte. On pouvait ainsi relever les termes faisant référence à l'activité spéculative et réflexive dans ce premier moment : « contemplation », bien sûr, mais également le terme « conception », répété deux fois (l. 3 et 11), « considérer les œuvres de la nature » (l. 17), ainsi que le terme de « supposition » (l. 7 et 16) renvoyant à l'activité conjointe de l'entendement et de l'imagination (l. 12 et 14).

Certains candidats ont bien vu l'importance centrale de ces deux facultés dans l'argumentation puisque Hume, à la différence de ce qu'il fait dans les *Dialogues*, ne traite pas ici de la valeur ni des limites du raisonnement par analogie (Dieu est au monde ce que l'homme est aux machines qu'il fabrique), mais cherche à établir comment la conception mécaniciste de la nature qui s'impose à partir du XVIIe siècle exige le recours à un Dieu-ingénieur. Concevoir le monde comme une machine conduit naturellement l'être humain à penser un machiniste et non plusieurs en vertu du principe selon lequel il est inutile de multiplier inutilement les causes. Ce principe, d'inspiration newtonienne, était posé dès l'introduction du *Traité de la nature humaine* pour justifier la méthode employée : expliquer « tous les effets par les causes les plus simples et les moins nombreuses » en refusant de forger des hypothèses qui ne permettent pas de rendre compte des phénomènes (le fameux « hypothèses non fingo » de Newton). Ce principe correspond à un besoin conjoint de l'entendement (à la recherche d'une explication rationnelle) et de l'imagination (la seule puissance capable de dépasser l'expérience sensible), que la religion naturelle permet de satisfaire (et non la multiplication des principes d'explication), et explique la rationalisation intégrale du réel sous la dépendance d'un premier principe capable d'en rendre raison et d'en assurer l'intelligibilité (ce que Heidegger nommera « l'ontothéologie »). De ce point de vue, il faudra faire appel à d'autres principes explicatifs que la recherche rationnelle pour expliquer le polythéisme ; ce en quoi une histoire naturelle de la religion, pas plus qu'une science de la nature humaine, ne peut prendre la raison comme fil directeur, mais doit mettre en lumière l'importance de principes infra-rationnels dans la genèse des croyances, notamment religieuses.

Si l'ordre d'exposition du texte est inverse de l'ordre chronologique d'apparition des religions, ainsi que les meilleures copies l'ont souligné (au moins pour s'en étonner), cela s'explique par l'aspect



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

extrêmement novateur et inattendu d'une attitude théorétique qui détonne - ce que montre son apparition très tardive dans l'histoire humaine - avec l'attitude qui caractérise très globalement l'ensemble de l'humanité. On pourrait résumer l'argumentation de Hume ainsi : si les hommes étaient conduits par la raison, il serait logique qu'ils fussent monothéistes (malgré les exceptions envisageables), mais ils ne sont pas conduits par la raison (ils sont conduits avant tout et à l'origine par la crainte et les désirs irrationnels) et ne sont pas d'abord monothéistes. Certaines copies (bien informées notamment du livre II du *Traité de la nature humaine* montrant que la vie intellectuelle a un fond passionnel et que la raison n'est pas la substance ou l'essence de l'esprit mais seulement une détermination affective et générale fondée sur la réflexion), ont à juste titre replacé l'activité intellectuelle de l'esprit humain, donc de la nature humaine, au sein du domaine affectif et passionnel qui en constitue le soubassement propre. Le traitement humien des passions (comme impressions réfléchies et non simples réactions à une incitation interne ou externe) ouvre une nouvelle ère en philosophie, puisqu'il ne s'agit plus de les éradiquer et de les combattre comme on combat la déraison (à l'instar des Anciens dans le traitement moral, notamment stoïcien), ni de souscrire au traitement cartésien des passions en vue d'en établir le bon usage pour la raison. Puisque la raison n'est qu'une détermination générale et calme des passions, la passion doit rendre compte de la raison et non l'inverse. De nombreuses copies ont ignoré la centralité de l'activité passionnelle de l'esprit dans le deuxième moment du texte, c'est-à-dire dans l'attitude spontanée de l'homme, originairement polythéiste, et rares sont celles qui ont réussi à percevoir cette centralité au sein de l'attitude théorétique elle-même. Or, cette attitude permet de « procurer » une « satisfaction à l'entendement » sans « rendre perplexe l'imagination ». Le désintérêt de la contemplation globale de la nature qui permet d'inférer l'existence d'un dieu n'équivaut pas à une absence d'affect mais à un affect d'un autre type. La première section de *l'Enquête sur l'entendement humain* montre ainsi que le philosophe se caractérise par une passion pour la science dont le nom est la curiosité. Quelques très bonnes copies ont ainsi rappelé la division faite par Hume entre passions calmes et passions violentes, division très opératoire pour comprendre et expliquer ce passage, puisque la première partie correspond à un exemple de passion calme (la curiosité) et la deuxième aux passions violentes, ou celles qui en sont à l'origine (la crainte et l'espérance). Si le pur théisme est une croyance spéculative qui ignore l'aspect socio-politique de la religion (dans le premier paragraphe sa dimension collective et sociale n'est jamais évoquée), il mobilise cependant ses adeptes par une passion noble : l'amour de la vérité. En ce sens, c'est une croyance sincère, et non dénuée d'affect, qui n'est pas au service de l'activité humaine et ne trouve pas à s'y exercer, et c'est en quoi elle ne peut être originaire.

Il était également permis de questionner le fait que le texte commence par un raisonnement de type hypothético-déductif (« Si les hommes...jamais ils ne pourraient... ») dans un ouvrage qui prétend faire une histoire naturelle de la religion (ne s'appuyant sur aucune révélation ni aucun miracle, à la différence d'une histoire sacrée, et cherchant à faire l'histoire du religieux dans sa diversité, sans débattre au sujet de la « vraie religion » ou des « vrais » principes de la religion). Ce raisonnement sert à établir la nécessité d'une conclusion : concevoir une puissance « invisible et intelligente » à partir de la contemplation des œuvres de la nature conçue comme une grande machine implique nécessairement une conception monothéiste et non polythéiste. L'objet de ce premier moment est d'établir l'inférence naturellement faite par l'entendement (donc les savants et les philosophes) entre une conception rationnelle d'un monde ordonné et intelligible et la croyance en une divinité – et non plusieurs – qui aurait pensé à cet ordre. L'esprit humain établit naturellement un lien de causalité entre l'uniformité des lois de la nature et l'unicité divine (l. 10 : « Et cette uniformité conduit l'esprit à reconnaître un auteur unique », *And this uniformity leads the mind to acknowledge one author*). A l'inverse, il n'est pas naturel pour l'esprit d'inférer l'existence d'une pluralité de causes à partir d'un effet unique (l. 15-16). Hume pose ainsi que la religion naturelle s'impose avec la plus grande évidence dès que l'on ouvre les yeux sur l'harmonie universelle : si la nature est conçue comme une et ordonnée par des lois aussi intelligibles que celles d'une machine produite par l'esprit humain, celui-ci croit en un créateur et non plusieurs.

Plus précisément, il s'agit pour l'auteur de montrer que la croyance adverse en une pluralité de dieux, à partir de la vision d'ensemble d'une nature ordonnée, est tellement improbable qu'elle est quasiment impossible. D'où la formule particulièrement contournée de la deuxième phrase (« Car, bien qu'à des personnes d'un certain tour d'esprit il puisse ne pas apparaître complètement absurde... ») qui permet d'établir que l'inférence polythéiste – dès lors que la nature est conçue comme une totalité unifiée intelligible – est certes possible mais « purement arbitraire » et qu'elle n'est « établie ni soutenue par aucune probabilité ou nécessité ». Ce « tour d'esprit » pour le moins atypique (*certain turn of mind*, l. 4-5) désigne un usage vicié de la logique. Des candidats ont bien relevé que cette modalisation introduit une modération (comme souvent avec Hume) du lien nécessaire établi dans la première phrase entre la nature conçue comme totalité et la croyance monothéiste. Si le lien semblait nécessaire (*they could never possibly entertain any conception but of one single being*), il est désormais atténué par la possibilité, extrêmement improbable mais non impossible, de l'inférence inverse entre la totalité harmonieuse du monde et le polythéisme. Ce qui a pour effet d'atténuer la puissance du lien causal qui unissait la

conception rationaliste du monde et la croyance en un dieu intelligent. Par un mode d'argumentation dont Hume est coutumier, constitutif de son probabilisme, la force d'une thèse est montrée par l'exposition de la faiblesse de la croyance opposée, en même temps qu'elle fragilise la première. Les meilleures copies ont relevé la distinction entre le possible (ou non contradictoire), le probable (ce dont le contraire est toujours possible) et le nécessaire (dont le contraire est impossible) – le statut de preuve étant réservé aux certitudes de la connaissance par démonstration (voir le *Traité de la nature humaine*, I, III, XIII sur les degrés de certitude ou de croyance) – sans qu'il soit utile de mobiliser la réduction, bien connue, de la relation de causalité (qui ne peut être établie ni *a priori* ni *a posteriori*) à une conjonction constante. La probabilité mesure ainsi la possibilité d'une évidence conjecturale, puisqu'accompagnée d'incertitude, ce que n'est même pas le polythéisme face à la mise en lumière des lois physiques de la nature. Hume ne la déclare pas impossible mais seulement dotée d'un coefficient de certitude extrêmement faible.

L'exemple surprenant emprunté à Pline (extrait également d'une *Histoire naturelle*) sert bien sûr à renforcer l'idée que l'inférence d'une multiplicité de causes (plusieurs auteurs, trois sculpteurs ici) à partir d'une réalité dotée d'un ordre certain (la statue de Laocoon) est tellement rare qu'elle est extrêmement improbable (d'une évidence très faible puisque le degré d'incertitude est très élevé), tout en n'étant pas impossible (le contraire d'un fait est toujours possible puisque non contradictoire). La référence à des sculpteurs vient appuyer l'analogie constitutive de l'argument physico-théologique qui conclut à un dessein intelligent et sage d'un auteur du monde sur le modèle de la causalité technique présidant à la production des ouvrages de l'art. La comparaison prend appui sur l'évidence d'une organisation et d'un ordre dans les deux cas (le terme de « plan » est répété trois fois dans ce paragraphe et celui de « plan régulier » deux fois). L'anthropomorphisme de l'argumentation a ici pour fonction de rejeter la thèse polythéiste et non, là encore, de dévaloriser le théisme comme le fera Philon. La croyance en l'existence d'une divinité, aussi bien que sa similitude avec l'esprit et l'intelligence humaine, s'impose comme une croyance rationnelle fondée sur une inférence causale correcte, puisque l'image du monde-machine appelle celle d'un grand mécanicien et implique la comparaison des productions avec celles de l'industrie humaine ainsi que la ressemblance des causes qui y président (idée parfaitement affirmée par Cléanthe dans la deuxième partie des *Dialogues* : « La minutieuse adaptation des moyens aux fins à travers toute la nature ressemble exactement, bien que les dépassant de beaucoup, aux productions de l'industrie humaine, du dessein, de la pensée et de l'intelligence humaine »). Hume insiste sur l'unité de l'effet où toutes les parties sont parfaitement ajustées et n'ont pu l'être que volontairement, à la fois

dans la nature – bien – comprise comme une immense machine et dans ce chef-d'œuvre de perfection achevée qu'est le Laocoon, afin de montrer que l'unité causale est la conclusion qui possède le degré d'évidence le plus élevé et que la croyance en une multiplicité des causes est tellement improbable qu'elle peut être envisagée comme absurde. Cet exemple n'avait pas l'intérêt esthétique que certains ont tenté de voir en évoquant les thèses de Hume sur le goût et le plaisir esthétique, ce qui était une manière de forcer considérablement le texte.

Le deuxième grand moment du passage (les deux paragraphes suivants) met en lumière le polythéisme et son origine dans l'esprit des hommes. C'est une différence radicale dans la manière de penser qui correspond à une différence majeure d'attitude. La psychologie soutient ici la recherche historique afin de dégager les passions (thème étonnamment absent dans de nombreuses copies) qui poussent au sentiment religieux. Aux passions raffinées que supposait le théisme du paragraphe précédent viennent à présent se substituer des passions ordinaires et grossières (« le souci des événements de la vie et des incessantes espérances et craintes – *hopes and fears* – qui motivent l'esprit humain »). De ces sentiments « naquirent les premières idées de la religion ». A la place d'un sentiment intellectuel (la curiosité et l'admiration désintéressées face aux « œuvres de la nature »), on trouve à l'origine de la religion un sentiment plus primitif et intéressé, source d'un anthropomorphisme polythéiste. Si Hume explique bien les représentations religieuses issues de l'imagination à partir de leur foyer passionnel, il oppose au caractère hypothétique et rare de l'attitude rationaliste, exposée dans le premier temps, une attitude courante, aussi bien dans le temps que dans l'espace, que la richesse des exemples de ce deuxième moment du texte met en évidence, en dégagant une sorte de constante de la nature humaine : la recherche d'une aide surnaturelle face aux événements adverses, qu'ils soient naturels (le climat, l'orage, les tempêtes, le soleil...), humains (les guerres) ou les deux (les maladies comme la peste par exemple). Puisque la situation la plus courante des hommes dans l'histoire est la méconnaissance des causes cachées des phénomènes et que cela aboutit à la représentation de causes imaginaires, c'est bien l'ignorance qui pousse l'humanité craintive devant des événements pour le moins incertains – et souvent périlleux – à imaginer et multiplier les divinités, afin de calmer ses angoisses en lui étant favorable. Le théisme n'a pu apparaître qu'avec un état avancé de la civilisation et de la science, dans un âge éclairé où les hommes jouissent de l'abondance et de l'oisiveté, tandis que le polythéisme est la religion primitive de l'humanité, contrairement à la thèse en vogue chez les philosophes de l'époque (celle d'une décadence ou corruption historique de la « vraie religion » en polythéisme superstitieux). En établissant

que la force des croyances religieuses leur vient d'affects irrationnels, Hume ruine ainsi toute prétention de la religion à un autre « fondement » qu'anthropologique.

La religion est d'abord et essentiellement impure, au service de l'activité humaine et de ses besoins existentiels et sociaux, et il est illusoire de rechercher une simple religion qui pourrait être rétablie dans le cœur et l'esprit des hommes grâce aux lumières de la raison. L'opposition entre la sécheresse démonstrative du début et le foisonnement des exemples de la suite met bien en lumière le fait que la religion est une affaire de pratique et de mœurs plutôt que de théorie et de compréhension, une attitude issue des besoins humains qui recherche l'efficacité plutôt que la vérité. La religion populaire polythéiste a son origine dans l'expérience du désordre lié à l'existence humaine, de même que la religion naturelle a son origine dans l'expérience de l'ordre de la nature physique, exprimé par la science newtonienne (opposition répétée au début du dernier paragraphe). L'expérience du désordre et de l'incertitude des événements humains appelle « nécessairement » (l. 19 et l. 25-26 « si...alors... ») le polythéisme, aussi sûrement que la science de la nature appelle l'argument du dessein supportant la religion naturelle.

Les hommes ne sont pas perturbés intellectuellement par les contrariétés et l'absence d'ordre d'événements qu'ils essaieraient d'expliquer par des règles constantes mais ils cherchent au contraire à en tirer profit auprès de puissances supérieures pensées comme aussi changeantes, imprévisibles et capricieuses qu'eux-mêmes (fin du deuxième paragraphe). A l'uniformité et l'ordre du premier paragraphe s'opposent ici l'irrégularité, l'inconstance et l'incertitude des événements de la vie humaine qui ont perdu toute cohésion d'ensemble, ainsi que la fragmentation des éléments naturels qui n'ont plus de régularité, c'est-à-dire de lois. Issu de l'ignorance qu'il puisse exister des lois universelles, le polythéisme entretient et conforte cette ignorance des lois physiques en assimilant par anthropomorphisme (« les idolâtres » l. 38) les événements naturels à des caprices de « divinités limitées et imparfaites » (l. 19) selon un double mouvement de projection et d'idéalisation. Cette projection obéit à une logique allégorique puisque l'imagination confère à la cause de chaque événement une influence et un pouvoir supposé en fonction des qualités humaines accordées. Le vocabulaire employé insiste sur la confusion entre le théologique et le politique (« Chaque élément est soumis à sa puissance » l. 29-30, « Le domaine de chaque dieu est séparé de celui des autres » l. 30, «...son autorité immédiate et qui a pour charge de diriger le cours d'actions dans lequel ils sont à un moment ou à un autre engagés...gouverné par quelque agent intelligent » l. 39-44) : les dieux sont pensés sur le modèle de

l'autorité des souverains terrestres, craints et adulés, dont le pouvoir, sans être absolu, est largement supérieur à celui des autres hommes et doit s'imposer à eux sous peine de sanctions diverses. Si les hommes en viennent à imaginer plusieurs dieux, c'est en raison justement de cette représentation limitée d'une divinité dotée de passions et d'appétits seulement humains, qui ne saurait être très puissante et qui ne peut régir la variété des événements se produisant dans la nature (il faut donc en imaginer plusieurs).

Comme pour Lucrèce, la religion ne se distingue pas de la superstition (« chaque nation a sa divinité tutélaire. (...) Prières et sacrifices, rites et cérémonies, bien ou mal accomplis, sont les sources de sa faveur ou de son inimitié et produisent tout bonne ou mauvaise fortune qu'on peut trouver dans l'humanité » I. 29-34 et la fin du texte : « nulle prospérité, nulle adversité n'advient en la vie, qui ne puisse être le sujet de prières ou d'actions de grâces particulières »). Elle dérive de la crainte et de l'ignorance mêlées. L'explication polythéiste et irrationnelle du monde par l'intervention de puissances limitées aux besoins particuliers et spécifiques des hommes inverse le rapport de cause à effet : elle imagine des divinités particulières selon ses différents besoins alors que ce sont ces derniers qui produisent ces mêmes divinités. Elle empêche toute vision d'ensemble et toute explication scientifique du monde, ce pourquoi l'attitude théorétique et théiste apparaît si atypique. La source de la religion est seulement pratique, c'est la nécessité de vivre, de conjurer le futur proche ou éternel, de rendre possible un bonheur immédiat et de se donner des garanties en vue d'un bonheur futur. Aux exemples généraux du deuxième paragraphe (qui peuvent s'appliquer à des époques et des nations différentes) succèdent les divinités de la religion romaine (Junon, Neptune, Mars, Cérès, etc.) avec leurs pouvoirs et domaines de compétence particuliers. Mais c'est une même attitude que l'on retrouve chez tous les peuples et toutes les nations puisque les passions sont indestructibles et les principes de la nature humaine uniformes en tout temps et à toute époque. Les religions positives étant principalement des pratiques (des rites et des cultes), les différences doctrinales entre elles ont peu d'effet sur les principes qui les animent. L'essentiel reste d'apaiser et de s'attirer les faveurs des dieux courroucés quels que soient par ailleurs les dogmes et les formes culturelles dans leur variété.

Le deuxième moment met en évidence l'autre obstacle, en plus de la nature humaine, qui empêche de considérer le monothéisme comme la religion primitive et spontanée des hommes : les circonstances. La variété des exemples donne à voir une humanité en proie à une multitude d'éléments rhapsodiques, bigarrés et incertains, qui la dépassent et qu'elle subit. La nature n'offre en effet un spectacle d'unité et

de concordance qu'à la condition d'un progrès suffisant de la raison qui en dégage des lois constantes, ce que seule une longue histoire permet de dégager : ce qui est un argument supplémentaire en faveur de la prééminence du polythéisme. La sensibilité originaire aux désordres environnant l'existence humaine, en tant qu'expérience individuelle et collective, engendre la superstition polythéiste, alors que l'expérience originaire d'un monde physique déterminé, uniforme et harmonieux engendre le monothéisme. Si la naissance de la croyance religieuse s'explique par des raisons circonstanciées et dépend d'occurrences historiques, c'est donc le même processus qui engendre toute croyance religieuse, laquelle consiste à donner sens à une expérience fortuite. La similarité de l'inférence en manifeste alors la contingence, ce qui fragilise en retour la croyance monothéiste qui, alors qu'elle prétend se justifier selon la raison, est dénuée de fondement objectif et de preuve absolument certaine. C'est pourquoi la suite de l'ouvrage, à rebours d'un optimisme naïf et de la vision d'un progrès inéluctable, montrera le « flux et reflux du polythéisme et du théisme » : « les hommes ont une tendance naturelle à s'élever de l'idolâtrie au théisme, puis à sombrer de nouveau du théisme dans l'idolâtrie » (ch. VIII, début). La religion naturelle s'amalgame aux religions positives puisque les craintes renaissent toujours et que les passions primitives sont vivaces non seulement chez les hommes du peuple, mais également chez les penseurs qui ne sont pas nécessairement les moins superstitieux. Si les principes irrationnels et superstitieux constituent l'état naturel de la religion, ils vont alors se retrouver dans la version populaire du théisme, qui rivalisera d'absurdités et de violence avec le polythéisme, ce en quoi le théisme expérimental ne peut qu'être extrêmement atypique. En prétendant être la seule religion conforme à la raison, le théisme populaire se révélera même plus dogmatique et porteur d'une violence bien supérieure au polythéisme qui accueille en son sein une multiplicité de croyances et qui, sous cet aspect, peut être bien plus raisonnable.

### I/3.REMARQUES SUR LE TEXTE 2

La densité et la richesse du texte de Nietzsche ont favorisé un traitement déséquilibré pour de nombreuses copies qui, faute d'une meilleure organisation, ont négligé la fin du texte, pourtant très remarquable, autour des figures de l'ascète et du saint et de l'exemple du combat de bêtes et d'hommes. Le texte de Nietzsche s'est prêté aussi à des incohérences dans son découpage, témoignant du déplacement de son intention ou de mauvaises appréciations de la pondération des arguments. C'est le cas des explications paraphrastiques, un peu errantes, avançant « au jugé », qui n'ont pas identifié ce sur quoi portait l'accent du texte. Or le texte comportait, l. 17, une articulation bien visible autour du plaisir

de se sentir coupable. Après avoir décrit la genèse artificielle de l'affect moteur de la culpabilité, Nietzsche interroge l'efficace et la fécondité historique de ce dernier en l'associant à un plaisir énigmatique dont la suite constitue à la fois la description et l'explication. De nombreuses copies ont su exprimer l'étonnement face à ce plaisir antagoniste, d'abord qualifié de « souffrance » (l. 5), jubilation de sa propre détestation, peint par Nietzsche à l'aide de contrastes lumineux spectaculaires.

La première partie fut la mieux expliquée et la mieux comprise. Toutefois, l'opposition, inscrite dans le vocabulaire, entre la représentation et l'apparence, d'un côté, la nature ou la réalité, de l'autre, présentait une difficulté ; il fallait en même temps être sensible à l'idée moins classique d'un processus de production d'un complexe affectif (sentiment de culpabilité, besoin de rédemption), à l'idée de puissance des représentations capables d'offusquer, de transformer et de remplacer cette nature. Une lecture partielle ou caricaturale (parfois avec plaquage de motifs stoïciens), finissait par fausser l'intention de l'auteur en arc-boutant l'analyse sur le critère de vérité par opposition à une évaluation superficielle ou factice – critère de vérité avec lequel rompt la pensée de Nietzsche. De nombreux termes allaient dans le sens d'un tel processus d'assimilation des valeurs (du « mauvais » ici) : « assombrir, rendre mauvais, donner, prendre un goût, apprendre à se ressentir » - incorporation si profonde et intime qu'elle exprime une altération telle que nature et artifice s'en trouvent inversés. Nietzsche peint un mouvement d'expulsion de soi ou de désappropriation, une manière de division par laquelle se retrouve étranger à soi celui qui ne peut se débarrasser de soi (« il ne peut ôter le vêtement de la nature »). L'accent critique portait sur la nature tordue de ce plaisir, sur sa tonalité malsaine, sur son esthétique – et non sur sa vérité.

Ces exemples montrent combien l'analyse de la lettre du texte est non seulement éclairante, mais constitue le seul élément de preuve de l'interprétation qu'on propose. Peu de copies ont exploité la phrase « même ses rêves prennent un arrière-goût de conscience torturée », qui suggère, non pas seulement que la mauvaise conscience gagne la vie entière, mais aussi que s'insinuent jusque dans l'abandon du sommeil les instances du contrôle (la conscience prend le double sens de conscience morale et de vigilance réfléchie). En suggérant combien l'homme convaincu de sa propre malfaisance se retourne contre lui-même et devient son propre superviseur, Nietzsche prépare le thème du spectacle, qu'il déploie en dernière partie. Ainsi, il était utile de remarquer, *à partir des mots du texte*, comment Nietzsche explore cet oxymore d'une souffrance stimulante, excitante, source de plaisir, martelant des images d'inversion ou de renversement, décrivant ainsi un plaisir pervers : rêve/conscience,



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

vêtement/nature, épouvantable/enchanteur, fatigue/frisson, corps anéanti/œil incandescent, jeter un coup d'œil/détourner le regard, ardent/glacé de fièvre, etc., les meilleurs copies ayant su repérer et analyser ces étranges associations.

Cet extrait illustre d'une manière éloquente la nécessité d'être attentif à la singularité du texte. Toute projection ou signification anticipée risquait d'en altérer la teneur : les notions anachroniques de « volonté de puissance », de « forces réactives » ou de « forts et faibles », par exemple, ne pouvaient qu'étouffer et banaliser les formules précises du texte qui confère aux croyances morales une efficace pulsionnelle (« perte de confiance », « torturée », « accablé », « ressentir », « agréable », exciter », « animer », « frissonner », « ardent », etc.). Cette manière maladroite de courir au-devant du texte au lieu d'être à son écoute a provoqué un contresens récurrent sur la formule « l'importance terrible à tous égards de la brève vie terrestre ». Certains candidats ont lu cette formule à l'envers, en commentant la dévaluation de la vie terrestre au regard de la vie promise après la mort, selon une idée, qu'on trouve aussi chez Nietzsche, et qui n'est pas incompatible avec celle qui est formulée ici. La vie terrestre du chrétien n'est pas une simple apparence, ni le moment d'un cycle : le jugement dernier dramatise la valeur de la vie sur terre, en en faisant le gage unique d'une récompense ou d'une damnation éternelles.

Ainsi ce paragraphe nous rappelle non seulement que la lettre du texte est la principale source du sens qu'on en veut dégager ; non seulement que le lecteur, pour composer une bonne explication, doit prendre le recul suffisant pour en déterminer la structure et dessiner l'intention qui la dirige et l'ordonne ; mais encore que les textes exigent souvent une forme de lecture qu'on pourrait dire verticale ou harmonique. Leur repérage éclaire les sous-couches ou les procédés cachés, qui travaillent et orientent la signification explicite. Le choix du texte de Nietzsche exigeait une sensibilité littéraire à la force des métaphores. L'évocation spéculaire du regard et du spectacle irriguait tout le texte pour finir en apothéose dans les dernières phrases. Certaines copies n'en ont pas parlé. Depuis « le regard peureux », « entre en scène », en passant par « les cultes consistant en fête », « s'exposèrent aux regards », jusqu'à « détourner le regard », « jeter un coup d'œil », « les combats de bêtes et d'hommes », etc., Nietzsche propose des métaphores visuelles très éloquents, avec des effets de contraste et de division entre l'obscurité et la lumière : « assombrir », « langues de flamme flamboyant depuis les profondeurs », « rayons de soleil céleste » sur fond obscur du monde de l'au-delà. Il ne fallait pas se contenter d'identifier les lieux du salut et de la damnation, paradis et enfer, promis dans *L'Apocalypse*. Il fallait y reconnaître les effets imaginaires et spectaculaires de la croyance dans le mal (et le bien) analysée en

première partie, une sorte de retour de flamme, si l'on ose dire, de la désignation de soi comme pécheur et de l'expropriation de soi par soi exprimée plus haut.

Cette constitution du texte en différentes couches interprétatives permet de mener de front la lecture historique que propose Nietzsche de la transition entre le monde antique et la civilisation chrétienne, et la lecture métaphorique des spectacles religieux. Son style allusif a malheureusement favorisé des confusions autour des « documents du christianisme » (non réductibles au Nouveau Testament), du « fardeau du péché », des « métaphysiciens », et même des erreurs sur la période concernée. Les mots « époque atone, plus que mûre, surcultivée » méritaient d'être éclaircis à l'aide d'hypothèses. En écho peut-être à *La Naissance de la tragédie*, les spectacles cristallisent et expriment le jeu des affects dominant dans une culture déterminée. Les valeurs, les croyances, les hiérarchies pulsionnelles sont mises en scène (« entre en scène »), et cette mise en spectacle d'une civilisation, associée au thème de l'inversion de la nature et de la représentation du début du texte, laisse entendre que la scène n'est pas seulement un espace historique, mais aussi le théâtre du psychisme humain. Les combats entre bêtes et hommes, qui réjouissent un temps le monde romain, développent au regard extérieur le combat entre la part raisonnable et les désirs, lion ou hydre, que l'homme antique se représente en lui-même. Or, l'âme du croyant ne se livre plus à un combat. La mise en scène redouble le motif du regard et du dédoublement. Sauf oubli, aucune copie n'a pris le temps de remarquer que dans cet étrange spectacle, c'est le spectateur qui est regardé. Le saint et l'ascète « exposés au regard de tous » se rassemblent dans cet « œil incandescent » et scrutateur, qui assigne le fidèle à sa faute et le fait trembler du risque de vivre à l'aune de l'impossible, sous cette surveillance à la fois intérieure et transcendante. Le procédé suggère que cet œil sur soi est engendré du regard sur soi-même, non l'inverse, effet de la persuasion de la faute et de l'auto-division par la haine. Il est à regretter que les figures du saint et de l'ascète n'aient été trop souvent qu'effleurées, comme si ces termes renvoyaient à des réalités historiquement peu parlantes pour les candidats.

Ainsi l'accusation du plaisir (début du texte) s'identifie avec le plaisir d'accuser. La boucle est alors bouclée : le plaisir honni revient sous la forme du plaisir d'honir. Il fallait remarquer à quel point l'état affectif du croyant décrit à la fin est érotisé : « frissonner », « détourner le regard », « jeter un coup d'œil », « s'abandonner », « tressaillir », « ardente et glacée », « langues de flamme », « frémissant » ... plaisir érotique que condamne la « représentation », d'abord exogène, du mauvais (l. 2). A condition de ne pas remplacer l'analyse précise du texte, la référence au refoulement freudien, parfois mobilisée, ou

la référence au troisième traité de la *Généalogie de la morale*, avec la thèse de l'ascétisme comme accroissement du sentiment de puissance par restriction de cette même puissance, étaient pertinentes et ont été parfois finement mobilisées. Une autre référence au premier traité de la *Généalogie de la morale* permettait d'insister sur l'unité des valeurs dualistes : le bien et le mal ne s'excluent pas mais se nourrissent mutuellement, distendant de l'intérieur l'homme pécheur et fonctionnant comme un couple de forces.

Il est ainsi confirmé que la représentation d'une nature corrompue n'est pas traitée par Nietzsche comme une erreur par opposition à la vérité : la vie assure encore sa propre croissance. De même, la contradiction apparente de la vie avec elle-même dans l'ascétisme et la sainteté n'en est pas une : c'est l'expression d'un affect jusque dans sa propre contemtion. La vie s'affirme de façon irréductible et trouve la voie de la puissance et du plaisir, même au prix de scissions et de retournements. Le milieu du texte suggérait une comparaison entre la dépense d'énergie festive et directe attribuée aux cérémonies païennes et la même abondance d'énergie consacrée à se sentir coupable, par des cheminements vitaux plus contournés. Cette égalité du dynamisme vital à l'œuvre dans les différentes religions permet à l'auteur d'éviter une lecture moralisatrice.

La richesse de ce passage montre donc qu'en plus d'éléments de méthode généraux, l'explication d'un texte requiert une souplesse et une adaptation à son style et sa forme propres. Ce passage pouvait paraître inspiré, ironiquement ou non, de la tradition chrétienne des « visions » des saints. Quoi qu'il en soit, on ne pouvait guère ici faire l'économie d'une lecture polyphonique du thème du spectacle, à la fois référence et métaphore. Le jury se réjouit que de nombreux candidats aient fait preuve d'une fine sensibilité aux accents sadiques de la culture chrétienne – par exemple dans l'esthétisation de la vie des martyrs – que Nietzsche fait ici valoir. Dans cette perspective, une copie faisant référence à Georges Bataille a su mettre en lumière cette sensibilité de façon réussie.

## II/ SECONDE EPREUVE. LA DISSERTATION.

*Rapport établi par Monsieur Vincent Geny à partir des remarques faites par l'ensemble des membres de la commission.*

Deuxième composition de philosophie : dissertation

Durée : 7 heures

Coefficient 3.

Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

Notion au programme de la session 2024\_ : La sensibilité.

Sujet donné lors de la session 2024 : Qu'est-ce qui est sensible ?

Pour commencer, même si une grande partie des copies n'est pas concernée par ces remarques, le jury s'étonne néanmoins de devoir formuler, cette année encore, un certain nombre de rappels d'ordre formel des plus élémentaires. Ces rappels concernent tout d'abord la nécessité d'écrire lisiblement. De la même façon, on ne peut qu'être surpris de la faible qualité de l'expression française, dont témoignent un certain nombre de copies. Les fautes de langue – qu'il s'agisse de l'orthographe, de la conjugaison, de la syntaxe – ne sauraient être tolérées dans un concours de recrutement de la fonction publique de ce niveau académique, et sous la plume de professeurs dont une partie du travail consiste à corriger ces mêmes fautes dans les copies de leurs élèves. Il est indispensable que les candidates et candidats prennent le temps de se relire, afin de pouvoir de se corriger, de façon à faire un usage correct d'expressions au demeurant fort courantes et à rectifier des erreurs d'inattention susceptibles d'altérer gravement voir d'inverser le sens de leurs propos (« carthésien » pour cartésien ; *Logique du sensible* pour *Logique de la sensation* ; « la sensibilité » pour l'insensibilité : « Le procès de Meursault c'est surtout le procès de la sensibilité » ; « madelaine » pour madeleine – de Proust – ; « auto-affectation » pour auto-affectation ; « existabilité » pour excitabilité ; « nous pourrons nous demander si ce qui est sensible ne serait pas ce qui est sensible » ; « se relationner au monde » ; « faire un enfant sur le dos du penseur de Königsberg »). Ces remarques font donc apparaître, une nouvelle fois, la nécessité de s'exercer en temps limité. D'une manière générale, le niveau de langue doit être soigné, dans tous les sens du terme. On attend des candidates et candidats que leur propos soit clair, précis et rigoureux. Il convient également de rappeler les conventions en usage pour la présentation formelle des citations d'ouvrages, la règle

voulant qu'on en souligne le titre, de même que les mots empruntés à une langue étrangère. À l'inverse, il n'est pas d'usage de souligner des mots en simple raison du fait semblent importants aux yeux de l'auteur de la copie.

Le jury attend également de candidats qui sont, pour la plupart, des professeurs certifiés de philosophie en exercice, qu'ils se montrent capables de s'exprimer avec précision et rigueur, en se départant de toute complication inutile et de toute confusion susceptible, dans les formulations retenues, de nuire à la clarté du propos. L'obscurité n'est en aucune façon la marque d'une profondeur philosophique et la capacité à s'exprimer clairement fait partie des qualités pédagogique que l'institution qui les recrute est en droit d'attendre de chacun de ses professeurs. Ainsi, une copie d'agrégation de philosophie doit pouvoir être comprise par tout lecteur attentif. Certains candidats croient à tort pouvoir donner une consistance philosophique à leur copie par un recours excessif à l'allusion et par un jeu sur les implicites, comme s'il incombait ensuite à l'évaluateur de reconstituer entièrement par lui-même ce qu'il y a à comprendre. Ce défaut s'est présenté fréquemment dans des développements, souvent longs et indigeste, sur la phénoménologie, desquels les définitions préliminaires et distinctions conceptuelles requises étaient absentes, et dans lesquels les auteurs étaient convoqués comme des arguments d'autorité, notamment Husserl et Merleau-Ponty.

L'exigence de clarté doit concerner également la structure du devoir, dont le lecteur doit pouvoir déterminer visuellement l'introduction, le développement, la conclusion et, au sein de chaque partie, les différents paragraphes. Le jury attend des candidats qu'ils développent une réflexion structurée, logiquement organisée. Le plan de la dissertation, s'il n'est pas nécessairement dialectique, ne saurait consister en une simple liste ni en un catalogue d'idées. Il faut également souligner l'importance à cet égard des transitions, qui confèrent à l'analyse tout à la fois sa fluidité et son unité d'ensemble : elles ne sont donc rien moins qu'accessoires, et elles jouent un rôle fondamental pour rendre (ou non) une copie véritablement convaincante.

Le jury attire également l'attention des futures candidates et futurs candidats sur le défaut consistant à rédiger une introduction démesurément longue, dans laquelle l'effort de problématisation, lorsqu'il est esquissé, finit par se diluer et par disparaître sous la masse excessive des considérations ou des questions convoquées. Si l'importance de rédiger une très bonne introduction ne saurait être sous-estimée, les candidates et candidats ne doivent pas y consacrer une part excessive de leur temps de composition,

au risque de s'enliser dans cette tâche et de manquer de temps pour développer suffisamment le corps du devoir. Les meilleures introductions sont celles qui, rédigées une fois le développement du corps du devoir déjà largement engagé, amènent et posent le problème philosophique soulevé par la question d'une façon tout à la fois très précise et très vive, avec la meilleure économie de moyens. L'intitulé du sujet ne saurait donc être énoncé directement, voire commenté d'emblée comme s'il était censé être déjà connu du lecteur. En outre, un certain nombre d'introductions lues lors de cette session contenaient trop souvent des analyses terminologiques interminables, qu'il aurait fallu garder au brouillon ou réserver pour le développement. Beaucoup en revanche ne comportaient pas les éléments requis pour permettre de comprendre pourquoi la question à examiner pose problème. Même dans des cas où ces éléments pouvaient être présents, le problème pouvait avoir été mal construit, de façon purement formelle ou artificielle, sans respect de la spécificité de la notion, ou se contentant de projeter sur le sujet une structure problématique passe-partout. Enfin, il est particulièrement maladroit et malvenu de saturer une introduction de références allusives aux auteurs, qui, en bonne méthode, n'ont pas leur place dans ce moment initial du devoir, du fait qu'il s'agit d'une épreuve de philosophie générale et non d'histoire de la philosophie. Ainsi, dans une même copie, on a trouvé, dès l'introduction et pêle-mêle, des références à Bacon, Hume, Aristote, Locke, Breton, Chateaubriand, Platon, ainsi que des exemples (la bande de Gaza, le Bataclan...). S'agissant de l'annonce du plan en fin d'introduction, celle-ci doit être claire et concise, de façon à donner au lecteur une idée précise du développement à venir sans pour autant tout dire à l'avance : en philosophie, comme au cinéma, le suspense ne nuit pas. En outre, dans un nombre considérable d'introductions, on a lu une annonce du plan statique, sans articulations logiques entre les différents moments annoncés, avec un recours quasi systématique à des adverbes de temps (« ensuite », « d'abord », « enfin », « dans un premier temps », « dans un second temps ») en lieu et place de connecteurs logiques.

Miroir naturel de l'introduction du devoir, sa conclusion ne saurait en aucune façon être expédiée en une ou deux phrases, ou bâclée. À la fois résultat de toute la démonstration développée dans le corps du devoir, dont elle ne saurait par conséquent être le simple résumé, et réponse explicite à la question que constitue l'intitulé du sujet, la conclusion doit satisfaire aux exigences de la précision et de la clarté les plus grandes.

Concernant les recommandations relatives à la forme, le jury se permet enfin de conseiller aux candidates et candidats de rédiger une copie qui, dans son ensemble, ne soit ni trop courte (quatre ou



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

cinq pages paraissent constituer un espace trop étroit pour permettre le développement d'une réflexion suffisamment approfondie et rigoureusement conceptualisée, et donne lieu systématiquement à des travaux excessivement superficiels), ni trop longue (une quarantaine de pages constitue une longueur manifestement excessive, qui n'offre jamais autre chose qu'un propos laborieux, délayée, imprécis et partant inefficace).

La formulation atypique du sujet (Qu'est-ce qui est sensible ?) a paru dérouter de nombreux candidats et semble les avoir conduits, dans le travail de problématisation de la question, tantôt à d'excessives complications, tantôt à des simplifications excessives. Ainsi, de nombreuses copies ont construit leur réflexion autour de l'alternative entre « sujet sentant » et « objet senti », opposés artificiellement, pour aboutir, dans la troisième partie du devoir, à une synthèse purement artificielle, s'autorisant d'un usage maladroit de références et de concepts phénoménologiques. D'autres copies, assez nombreuses également, ont subdivisé le sujet en plusieurs sous-questions sans les articuler de manière centrale, perdant ainsi de vue l'unité du questionnement initial. Les copies les plus faibles ont été celles qui ont adopté un plan caricatural, s'autorisant faussement d'une approche prétendument aristotélicienne, et consistant simplement à soutenir, dans une première partie, que les végétaux sont sensibles, dans une deuxième partie, que ce sont plus fondamentalement les animaux qui sont sensibles, pour finir par soutenir que seul l'homme peut être véritablement sensible. Il va sans dire que ce type de plans, qui n'a permis dans aucun cas de soulever un problème précis et n'a conduit à discuter aucune thèse, ne présente que très peu d'intérêt philosophique, et qu'il n'a pas permis aux candidates et candidats qui l'ont adopté de saisir tout à la fois les difficultés et les véritables enjeux de la question.

En outre, plusieurs copies ont donné l'impression de se contenter de résumer un cours sur la sensibilité constitué ou suivi lors de la phase de préparation de l'épreuve, sans véritablement traiter dans sa singularité le sujet proposé. Bon nombre de candidats ont également cru pouvoir substituer à la question posée d'autres questions, qui leurs semblaient peut-être plus familières ou plus commodes : qu'est-ce qu'être sensible ? Qui est sensible ? Qu'est-ce que la sensibilité ? Ces déviations ont conduit une proportion notable de candidats à disserter longuement sur la sensibilité entendue comme affectivité, voire sentimentalité, ou sur les différences de sensibilité entre l'homme, l'animal et la plante. Trop peu de copies ont témoigné d'une véritable conscience du fait que le mot le plus important du libellé était le verbe être : cette vigilance leur aurait pourtant permis d'interroger le mode d'être du sensible, voire son degré d'être, opposés, par exemple, à celui de l'intelligible.

Une bonne copie a ainsi opposé, dès l'introduction, le mode d'être consistant des idéalités mathématiques à celui, plus évanescent, des « signes sensibles » ; puis, après avoir travaillé précisément cette idée d'un « manque de consistance ontologique du sensible » par opposition à l'intelligible, elle a proposé une « genèse sensible des idées » d'inspiration empiriste. Une autre copie convaincante a problématisé la question en interrogeant la réalité du sensible, après avoir reconnu que le sujet, en invitant à « statuer sur l'être du sensible », ne posait rien de moins qu'une « question ontologique ».

On ne peut donc que recommander aux candidates et candidats de « ruminer » suffisamment longtemps le sujet, de façon à pouvoir en déceler les termes les plus décisifs offrant le point de départ d'un effort de problématisation véritablement efficace, ne se réduisant pas à une simple reformulation de la question ou à l'ajout à la question de termes modalisateurs ou d'adverbes. Le jury regrette que le « sujet sentant » ait rarement été examiné dans sa structure (ses polarités vitales, sa mémoire, son orientation etc.), de même pour l'« objet senti » (sa forme, son mouvement etc.), ce qui aurait permis aux candidates et candidats d'interroger beaucoup plus précisément les représentations et les affections sensibles dans leurs fonctions, leurs structures et leur variabilité.

Les meilleures copies ont ainsi été celles qui ont su se confronter au champ de ce qui est sensible sans tomber dans le piège du catalogue ou de la liste, et sans s'en tenir à l'analyse de conditions formelles de la sensibilité. Une telle analyse avait bien entendu lieu d'être, mais elle ne pouvait occulter celle des « êtres » sensibles eux-mêmes et de leurs qualités. C'est pourquoi le jury a souvent regretté la fréquente absence d'exemples dans le traitement d'un sujet qui pourtant en appelait très évidemment. Quand ils étaient présents, les exemples se sont trouvés réduits, dans de très nombreux cas, à de simples mentions, et n'ont pas été, la plupart du temps, suffisamment analysés dans leur lien avec le sujet.

Les copies qui ont su construire un plan permettant de tenir ensemble les différents aspects de la question ont été valorisées. Ainsi en a-t-il été des candidats ayant envisagé l'articulation d'un parcours d'analyse esthétique et d'un parcours d'analyse morale et politique à une réflexion sur le rapport entre l'objet et le sujet de la sensibilité. Un questionnement sur le caractère individuel (ou non) du sensible était également bienvenu. Peut-il y avoir du sensible commun ? Les hommes peuvent-ils s'accorder en suivant la voie de la sensibilité ? La dimension politique du sujet a très souvent été négligée, comme si la question de ce qui est sensible ne pouvait se poser, donner lieu à un travail d'analyse ou à une reprise



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

au cœur du champ politique. Au mieux certains candidats ont envisagé, avec Kant, la question de la communication du jugement de goût, en demeurant toutefois dans le seul domaine esthétique, comme si la publicité de la pensée importait peu.

Ainsi, une très bonne copie, critiquant dans un premier temps la consistance des réalités sensibles (en s'appuyant sur l'analyse de la perception du morceau de cire chez Descartes) et doutant ainsi de la fiabilité de « la sensibilité dans l'élaboration de notre connaissance des objets matériels », a montré néanmoins dans un deuxième temps, avec Berkeley, que le sensible, ce sont les choses perçues par la sensation, tout en finissant sur un dialogue avec Guillaume : le concept de forme – tel qu'il paraît dans sa *Psychologie de la forme* – permet de « penser l'existence d'un sens qui ne se réduit pas à des qualités sensibles brutes et muettes dans leur isolement, et qui cependant est inséparable d'elles » ; ce qui est sensible serait alors plutôt « le sens qu'a un certain objet ou une certaine situation considérée dans son ensemble ».

Enfin, on remarquera que malgré sa « facilité », certaines copies ayant construit leur développement autour de l'opposition « matière sentie » / « sujet sentant » ont pu se voir attribuer des notes élevées lorsque la copie était bien rédigée, que les arguments étaient solides, qu'une culture philosophique pertinente était mobilisée etc. Ainsi en est-il de ce/cette copie qui, dans l'introduction, annonce son plan en trois parties de la façon suivante : « En commençant par analyser le lien entre le sensible et la matière... » ; « Nous pourrions alors approfondir l'idée selon laquelle une impression de la sensibilité par l'extérieur la tourne aussi vers une attention plus fine à l'intériorité... » ; « L'évaluation du sensible comme imbrication du sentant et du senti nous portera à poser le problème de l'éducation de la sensibilité... ».

Enfin, curieusement, dans un certain nombre de copies, les êtres sensibles sont très peu entrés en relation les uns avec les autres, comme si chacun ne devait jamais affronter que solitairement la question de sa propre sensibilité, comme si l'ouverture aux autres (sensibilités) devait nécessairement constituer un problème secondaire. Très souvent, les copies les plus convaincantes ont, au contraire, ont été celles qui, dès l'introduction, ont noté qu'être sensible, c'est être ouvert à ce qui n'est pas soi, quitte à faire l'expérience d'une dépendance ontologique, voire d'une fragilité constitutive. Ainsi, quelques bonnes

copies ont su soulever la question d'une éducation de la sensibilité ou à la sensibilité, en mobilisant par exemple une référence pertinente à *l'Émile* de Rousseau. Des références bienvenues à l'anthropologie ont également été mobilisées dans un certain nombre de copies, même si la question de l'attribution, dans certaines sociétés premières, d'une authentique sensibilité à des êtres non humains, et des critères d'une telle attribution, n'a pas toujours été suffisamment explorée. D'autres références parfois très classiques (l'exemple du morceau de cire dans la deuxième *Méditation métaphysique* de Descartes, la notion de « chair du monde » dans la phénoménologie, l'analyse de la sensibilité dans la *Critique de la Raison pure* de Kant ou encore le *De Anima* d'Aristote) ont été mobilisées avec pertinence. Toutefois, leur analyse est demeurée, dans bien des cas, trop convenue, voire purement verbale (par exemple s'agissant de la phénoménologie) : un mot ne constitue pas immédiatement en lui-même un concept philosophique, et l'on ne saurait faire l'économie d'une détermination proprement conceptuelle des termes utilisés. Le souci de la précision conceptuelle doit être, pour les candidates et candidats, une exigence fondamentale et un souci de chaque instant dans leur travail d'analyse et de réflexion philosophique durant l'épreuve. À l'inverse, de bonnes, voire de très bonnes copies ont su mobiliser des références plus originales, quoique classiques elles aussi (Diderot, Condillac, Épicure, Lucrèce) mais en proposant des analyses tout à la fois précises, approfondies et méthodiques.

C'est donc bien la capacité à problématiser clairement et spécifiquement le sujet, à le traiter avec fermeté, tant dans les arguments avancés que dans leur enchaînement logique, en vue de proposer avec assurance une réponse méthodiquement construite et philosophiquement fondée à la question posée, en envisageant également divers domaines concernés (ontologique, épistémologique, esthétique, politique, morale, anthropologique...) et en discutant la pensée des auteurs, qui a permis de distinguer les meilleurs travaux et qui a été particulièrement valorisée.

Le jury voudrait ici à la fois relever un certain nombre d'erreurs ou de maladresses constatées dans la mobilisation des références et souligner, à l'inverse, la manière dont certains candidats ont su tirer profit de leurs connaissances. Tout d'abord, le jury souhaite rappeler une évidence : faire référence à un auteur, ce n'est pas l'évoquer de façon générale ou allusive. Se référer à un auteur c'est, au contraire, citer une œuvre dont on a extrait une citation précise de quelques lignes. Il faut donc mentionner le nom de l'auteur mais également le titre de l'ouvrage, ainsi que le chapitre, le cas échéant le paragraphe.

On ne peut que regretter que certaines références philosophiques centrales ne soient pas suffisamment maîtrisées pour être véritablement mises au service d'un traitement approfondi du sujet. L'usage qui a été fait de la philosophie de Platon a souvent été caricatural, affirmant d'emblée une coupure radicale entre le sensible et l'intelligible, en évacuant la continuité ou de la participation de l'un à l'autre, comme si *Le Banquet* et le *Parménide* n'avaient jamais été écrits. Quand Descartes est convoqué, c'est le plus souvent le Descartes du début des *Méditations métaphysiques*, jamais le Descartes du *Traité des passions*, comme si la question posée pointait seulement vers un problème épistémologique ou purement métaphysique. Pourtant, une copie rappelle que « connaître une fleur, c'est la respirer » (Pessoa). De même, *l'Esthétique transcendantale*, dans la *Critique de la Raison pure* de Kant, se révèle fort mal connue de la plupart des candidates et candidats. La distinction entre formes de l'intuition et intuition formelle n'est pratiquement jamais faite ; l'opposition entre intuition « originaire » et intuition « dérivée » (et leurs corollaires, l'intellect « archétype » et l'intellect « ectype ») n'est guère exploitée ; et même si une copie au moins a su mettre expressément en relation les « formes de l'intuition » avec la constitution d'une science physique, le rôle de l'intuition « pure » (dont il aurait valu la peine de se demander en quoi elle reste « sensible ») dans la production (par « construction de concepts ») du savoir arithmétique ou géométrique est très rarement éclairé par des exemples précis. De même, la critique kantienne du jugement de goût est, pour ainsi dire, « servie à toutes les sauces », alors même qu'on a trouvé dans peu de copies des références précises aux leçons d'esthétique de Hegel, qu'il aurait pourtant été à certains égards plus facile d'exploiter pour le traitement du sujet. L'idée selon laquelle l'œuvre d'art donne une forme sensible à un contenu d'ordre spirituel a été, certes, parfois reprise, mais en général sans être illustrée par un exemple (on pouvait penser très simplement à celui de la représentation du divin dans la statuaire grecque). Et l'on reste très surpris qu'une copie résume l'esthétique de Hegel au fait que « l'art exprime des choses sensibles ». Quant à la phénoménologie, elle a presque toujours été mal traitée. Les candidats l'ont, le plus souvent, réduite à quelques expressions mal maîtrisées et peu expliquées, la recherche de l'effet rhétorique se substituant alors à l'effort conceptuel. On pense, par exemple, aux syntagmes « chair du monde » et « sentant-senti » qui ont été utilisés à l'excès par des candidats convaincus qu'ils possédaient là une synthèse et donc une IIIe partie. Ces allusions ont donc presque toujours été d'ordre descriptif ou informatif, rarement d'ordre véritablement philosophique. Quasiment aucun candidat ne semble avoir pris connaissance de la *Sixième Recherche logique* de Husserl, ni en particulier de sa deuxième section, « Sensibilité et entendement », qui culmine dans un chapitre 6 intitulé « Intuitions sensibles et intuitions catégoriales », ce qui est fort dommage, car cette

« analyse phénoménologique de la différence entre perception sensible et perception catégoriale » (titre du § 46) aurait pu fournir des matériaux précieux en vue d'une différenciation claire de ce qui est sensible et de ce qui ne l'est pas, et de leurs modes de donation respectifs.

À l'opposé de ces expositions déficientes ou très schématiques, le jury a particulièrement apprécié la mobilisation de références, certes, classiques, mais plus originales (par rapport au reste des copies) et souvent mieux travaillées, qu'il s'agisse de Diderot et de Condillac (pour montrer, par exemple, la genèse empirique de certaines notions voire des facultés intellectuelles elles-mêmes) ou d'Épicure et de Lucrèce (pour qui, rappelons-le, la sensation est un critère de vérité) ou encore de Rousseau (que certains candidats ont plus ou moins heureusement utilisé, soit pour parler de ces passions primitives que sont l'amour de soi et la pitié – ce qui permettait de penser le rapport à la sensibilité à autrui – soit pour envisager la nécessité d'une éducation naturelle de la sensibilité, en mobilisant *Émile*).

Enfin, le jury a déploré l'absence, dans la majorité des copies, de certains concepts fondamentaux en rapport avec la notion au programme de la session 2024, qu'une préparation sérieuse aurait pourtant dû permettre d'envisager et qui auraient été d'un réel secours pour la problématisation de la réflexion : il pense, notamment, aux distinctions classiques entre « qualité première » et « qualité seconde », « sensible propre » et « sensible commun », etc.

Les copies les plus réussies ont été celles qui ont su porter une certaine conviction dans leur travail de réflexion. On a senti des candidates et candidats engagés dans un raisonnement, s'appuyant sur des références qu'ils s'étaient solidement appropriées, et qui faisaient suffisamment sens pour eux pour qu'ils puissent les enrichir par des analyses d'exemples pertinents, que les correcteurs pouvaient suivre aisément. On a eu alors plaisir à sentir une pensée à l'œuvre, un véritable intérêt pour les auteurs mobilisés, une clarté dans l'énonciation, toutes qualités qui sont celles d'une copie que l'on prend plaisir à lire, et qui sont celles d'un cours que des élèves prendraient plaisir à suivre et qui les instruirait véritablement. Les qualités pédagogiques sont bien évidemment centrales dans un concours de recrutement : la pensée doit être suffisamment incarnée, investie, pour pouvoir être partagée concrètement avec des élèves.

On ne saurait mieux faire, pour conclure, que d'encourager les candidates et candidats à parfaire leur connaissance des auteurs en entretenant et en développant leur culture philosophique de première



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

main, par la fréquentation directe, régulière et vivante d'œuvres les plus diverses, à l'occasion de l'écriture et de la dispensation de leurs cours et leçons. Il est certain que chacune et chacun doivent veiller à approfondir les auteurs qu'ils mobilisent et que la multiplication excessive de références mal maîtrisées ou maladroitement exploitées est tout à fait vaine. Une référence n'a de valeur que si elle est véritablement connue et articulée précisément au sujet examiné. Ici aussi, l'approfondissement est préférable à l'étendue, pour un concours qui n'est pas d'encyclopédisme ou d'érudition, mais de rigueur philosophique de la pensée.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DEUXIEME PARTIE. EPREUVES D'ADMISSION (ORAL)

I/ PREMIERE EPREUVE. LA LECON.

*Rapport établi par Madame Aude LAMBERT à partir des remarques faites par l'ensemble des membres du jury.*

Liste des sujets tirés. Les sujets en caractères gras sont les sujets qui ont été choisis.

L'inconscient est-il une découverte ou une invention ?	<b>L'art pense-t-il ?</b>
Monde naturel et monde humain	<b>L'artiste est-il le seul travailleur libre ?</b>
Faut-il s'adapter ?	<b>La vérité est-elle affaire d'unanimité ?</b>
<b>Y a-t-il de sots métiers ?</b>	Incarner le pouvoir.
<b>Que fait la machine ?</b>	La conscience nous leurre-t-elle ?
L'asservissement à l'utile.	<b>Peut-on dialoguer avec soi-même ?</b>
<b>La force des lois.</b>	Savons-nous ce qui nous rend heureux ?
<b>Les mots n'ont-ils que le pouvoir qu'on leur donne ?</b>	Tradition et raison
<b>Puis-je devenir moi-même ?</b>	Figurer le pouvoir.
La personne politique.	<b>De quoi l'outil nous libère-t-il ?</b>
<b>Comment savoir ce qui échappe à la conscience ?</b>	L'art et la manière
La justice exclut-elle l'arbitraire ?	<b>Savoir et faire.</b>
Y a-t-il une histoire de la vérité ?	<b>La responsabilité de l'artiste</b>
<b>Le bonheur se fonde-t-il sur un savoir ?</b>	Dire et faire
<b>Les bornes de la conscience.</b>	Y a-t-il un devoir de travailler ?
Les beaux-arts	<b>Peut-on être heureux tout seul ?</b>
A qui le pouvoir appartient-il ?	<b>L'universalité du vrai.</b>
Apprendre à parler	<b>D'où vient le sens du devoir ?</b>
<b>Peut-on considérer la conscience comme une chose ?</b>	Le prix de la vérité
Temps individuel et temps collectif	<b>Une vérité sans preuve est-elle une vérité ?</b>
Qu'est-ce qu'un beau parleur ?	<b>L'horizon de la mort</b>
Avoir des scrupules.	<b>Qu'est-ce qu'une vie d'artiste ?</b>
<b>S'émanciper de ses maîtres</b>	Un peuple peut-il être sans histoire ?
La nostalgie	<b>Est-il possible de ne pas savoir ce que l'on pense ?</b>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

De quoi l'art peut-il être contemporain ?	Que produit la poésie ?
Que produit la poésie ?	Y a-t-il des jours où je n'existe pas ?
<b>Dire le singulier.</b>	Un travail bien fait est-il nécessairement un bon travail ?
La conscience des autres	<b>Y a-t-il une vérité de la fiction ?</b>
Faut-il être réaliste ?	<b>Y a-t-il un savoir inconscient ?</b>
<b>Le temps passe-t-il ?</b>	La vérité judiciaire
L'ordre des raisons	<b>Vivre dans son monde.</b>
Voyager dans le temps	<b>Le droit exclut-il la force ?</b>
<b>Le juste et le vrai.</b>	Le monde peut-il être nouveau ?
Peut-on faire de sa vie une œuvre d'art ?	<b>Le droit doit-il être moral ?</b>
<b>Dire et montrer</b>	Le bonheur n'est-il qu'un idéal ?
La forme du droit.	La beauté n'est-elle qu'une idée ?
Qu'est-ce qu'une révolution artistique ?	<b>La liberté d'obéir</b>
Le mystère	<b>Sommes-nous maîtres de nos paroles ?</b>
<b>Naître et mourir</b>	Le langage est-il le miroir du monde ?
Qui fait l'unité du peuple ?	<b>Découvrir et inventer</b>
Le bénéfice du doute.	<b>Y a-t-il autant de mondes que de cultures ?</b>
La présomption d'innocence.	<b>Y a-t-il un art total ?</b>
La vérité résiste-elle à sa révélation ?	<b>Œuvrer.</b>
Pourquoi des musées ?	<b>Se taire.</b>
<b>La légitimité de l'Etat.</b>	La raison a-t-elle une histoire ?
<b>Peut-on guérir par la parole ?</b>	L'unité de l'Etat.
<b>Accuser et défendre.</b>	Que faut-il vouloir pour être heureux ?
La première fois	<b>Voulons-nous la vérité ?</b>
Faut-il libérer la parole ?	<b>S'arracher à la nature.</b>
Qu'est-ce qu'un tableau ?	<b>Les faits sont-ils têtus ?</b>
L'inspiration	<b>Ce qui est passé est-il dépassé ?</b>
La seconde nature	<b>La médecine est-elle une science ?</b>
Les techniques du corps.	<b>Faisons-nous notre propre malheur ?</b>
<b>L'emploi du temps</b>	Les faits parlent-ils d'eux-mêmes ?
<b>Qu'est-ce que savoir ?</b>	Faire preuve d'humanité.
<b>A quoi bon se parler ?</b>	Expérimenter
<b>Qu'est-ce qu'une parole en l'air ?</b>	Changer le monde
<b>Par où commencer ?</b>	La vérité des images
<b>Que vaut le travail ?</b>	Vivre au présent
Le travail nous rend-il solidaires ?	<b>Entendre raison</b>
<b>Etre présent</b>	Avons-nous un monde commun ?



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>La fin du monde</b>	Suffit-il de suivre ses convictions pour bien agir ?
Vivre sa vie	<b>Peut-on tout prévoir ?</b>
Choisir	<b>De quoi faut-il attendre son bonheur ?</b>
L'épreuve des faits	<b>Apprend-on à être libre ?</b>
Vivre au jour le jour	<b>Pourquoi la guerre ?</b>
<b>La vraie vie</b>	Qu'est-ce qu'une preuve scientifique ?
Etre de son temps	<b>De quoi faut-il attendre son bonheur ?</b>
<b>Faut-il cultiver le naturel ?</b>	L'irréversible
<b>Faire école</b>	Peut-on être aliéné sans le savoir ?
Donner sa parole	<b>Imiter, est-ce manquer d'imagination ?</b>
<b>A quoi bon se parler ?</b>	Expérimenter
Le temps est-il notre allié ?	<b>N'en faire qu'à sa tête.</b>
<b>Travailler sans souffrir peut-il être un idéal ?</b>	Y a-t-il des réalités mathématiques ?
Pourquoi des utopies ?	<b>Savoir quoi faire</b>
<b>Le travail nous libère-t-il ?</b>	La force du vrai
Les lois suffisent-elles à garantir nos libertés ?	<b>Décrire et expliquer</b>
<b>Le consentement</b>	Les théories scientifiques sont-elles vraies ?
Faut-il être réaliste ?	<b>Y a-t-il un savoir inconscient ?</b>
<b>Joue-t-on toujours un rôle ?</b>	Déraisonner
La liberté est-elle la condition du bonheur ?	<b>Tirer des leçons du passé.</b>
<b>Y a-t-il des méthodes pour être heureux ?</b>	La lettre et l'esprit
<b>Liberté et responsabilité.</b>	Qu'est-ce qu'un métier ?
Le temps est-il notre ennemi ?	<b>Peut-on agir sans raison ?</b>
La lettre et l'esprit	<b>Y a-t-il des méthodes pour être heureux ?</b>
Peut-on s'affranchir de sa propre nature ?	L'exactitude
La vie intérieure est-elle une illusion ?	<b>Responsabilité et culpabilité.</b>

L'épreuve de leçon est relative au programme de philosophie des classes terminales et au programme de l'enseignement de spécialité *Humanité, Littérature et Philosophie* des classes de première et terminales. Les candidats disposent de dix minutes à compter du début du temps de préparation pour choisir le sujet qu'ils traiteront, ces dix minutes étant incluses dans le temps de cinq heures de préparation qui leur est imparti. Ils ont accès à la bibliothèque du concours. Ils disposent ensuite d'un temps d'exposition de leur leçon d'une durée de quarante minutes au maximum. Le jury rappelle que l'exposé de la leçon ne peut en aucun cas, par souci d'égalité de traitement, dépasser cette limite. Certains candidats peinent à organiser leur propos et se voient contraints de terminer dans la précipitation leur leçon lorsqu'on leur annonce la fin imminente du temps qui leur est imparti. D'autres

n'utilisent pas la majeure partie du temps dont ils disposent. Nombre de leçons ont été écourtées – un candidat parle, par exemple, vingt-deux minutes sur « L'emploi du temps ». Il ne s'agit pas seulement d'un problème formel et le jury n'exige pas que les candidats utilisent la totalité du temps à la minute près, mais il observe que toute leçon en-deçà de trente minutes présente un manque systématiquement d'approfondissement.

L'épreuve de leçon ne diffère pas en nature de la dissertation mais elle est l'exercice vivant d'une pensée à l'oral. Une leçon n'est cependant pas un cours. Il convient dès lors d'adopter une attitude appropriée aux contraintes formelles d'une épreuve de concours : l'usage de la langue ne doit pas être familier voire relâché. Les tics de langage – par exemple, la répétition de « D'accord ? » intempestifs - gâtent le propos. De manière générale, le candidat doit éviter de formuler des remarques qui le desservent, par exemple, en martelant que « l'heure tourne » et « qu'[il] ne [va] pas avoir le temps de développer tel pour tel point parce qu'[il] n'[a] pas le temps. ». Il faut éviter tout métadiscours : on ne dit pas ce que l'on est en train de faire ou ce que l'on va faire mais on le fait. On attend, en outre, que le contenu de la leçon soit dense et que l'usage des auteurs soit très précis. Pour ce faire, il faut commencer par bien saisir la spécificité du sujet.

Il semble inutile de rappeler aux candidats qu'ils doivent prendre le temps de lire attentivement le libellé du sujet afin de ne pas traiter un autre sujet que celui qu'ils ont choisi. Pourtant, l'un des candidats, sans doute aveuglé par ses propres connaissances en philosophie du langage, présente nombre de considérations expertes mais déçues, et ne réussit pas, ce qui est paradoxal, à concentrer son attention sur la signification obvie du sujet : « Les mots n'ont-ils que le pouvoir qu'on leur donne ? » Que certains mots puissent nous faire mal, et que nous ne réussissions pas, malgré nos efforts, à surmonter cela, ce point mérite d'être analysé patiemment pour lui-même. Au lieu de traiter « Voulons-nous la vérité ? », une leçon a traité « Pourquoi voulons-nous la vérité ? » Il aurait pourtant fallu avoir répondu (positivement) à la première question pour aborder la seconde. Comme, en outre, le candidat n'avait pas défini la notion de vérité dans son introduction, et tendait au fil du développement à confondre vérité et connaissance, l'exposé glissait de plus en plus dans le hors-sujet. Une candidate, interrogée sur « Savoir quoi faire », s'est laissée entraîner par le charme de l'expression « savoir-faire » vers une nominalisation étonnante du sujet (« le savoir-quoi-faire »), et à problématiser une opposition entre « le savoir-faire et le savoir-quoi-faire » qui l'éloignait fâcheusement du sujet, voire débouchait sur des formulations absconses : « les lois serviront de savoir-quoi-faire ».

Un préalable indispensable est donc de bien déterminer le sujet par une analyse conceptuelle liminaire précise, ce que nombre de candidats ont fait. Cet effort est néanmoins resté souvent trop scolaire. Des analyses pointillistes conduisent inévitablement à disloquer le sens général du sujet, jusqu'à le perdre. Il faut, au contraire, pour reprendre la métaphore socratique du *Phèdre*, découper le sujet, comme le poulet, selon ses articulations naturelles pour en ressaisir le sens général. L'analyse ne doit pas se faire au détriment de la synthèse et de la définition de problèmes comme d'enjeux. Sur le sujet « À quoi bon se parler ? », par exemple, on ne voit pas pourquoi la parole pourrait apparaître comme vaine : or il aurait suffi pour cela de produire un bon exemple, montrant par exemple la façon dont les dénonciations du manège de Tartuffe par son fils Damis, dans la pièce de Molière, renforcent l'aveuglement d'Orgon, à tel point qu'il faut la mise en scène du viol d'Elvire pour le dessiller. On ne voit pas non plus à quoi la parole pourrait ou devrait servir (l'ordre, le commandement, le conseil, la promesse, le contrat, entre autres). De la même manière, dans une bonne leçon sur le sujet « Dire le singulier », le jury a mis trop de temps à comprendre que le singulier se trouve du côté des choses sensibles et pourquoi la sensibilité de la présence n'est pas réductible à sa désignation.

Une analyse conceptuelle imparfaite a, en outre, pu conduire des candidates ou candidats à entretenir un rapport simplement thématique au sujet, ne dégagant pas un problème mais seulement des questions thématiques, formées à partir d'un travail de définition des termes, mais qui, pour ainsi dire, ont tourné *autour* du sujet. Des sous-questions ont été présentées, comme dans un exposé, mais sans qu'une véritable discussion dialectisée soit menée ; le thème du sujet a été commenté mais sans jamais être interrogé, la question étant, en réalité, supposée résolue en amont. Sur le sujet : « Voulons-nous la vérité ? », le candidat s'est demandé si la vérité est voulue pour elle-même, si elle présente des avantages pratiques, si les effets de la volonté de savoir lui sont intrinsèques ou extrinsèques, passant ainsi à côté du cœur de la question, à cause d'une mauvaise construction de sa réflexion. De la même manière, le sujet : « La légitimité de l'Etat » est décliné selon trois plans d'une même réalité : le candidat se demande si l'Etat est légitime dans sa forme, dans ses actions et dans sa globalité. La notion de légitimité est supposée connue et comprise ; elle est ramenée à la moralité dès l'introduction et n'est plus interrogée par la suite.

Saisir la spécificité du sujet à traiter implique d'en mesurer précisément l'extension et de ne pas écarter des problèmes essentiels. Un candidat qui avait à traiter : « Le consentement », a produit un plaidoyer

(à contre-courant) plus qu'une réflexion, de manière unilatérale, jusqu'à tordre les références et à les utiliser à contresens – en particulier, *Le deuxième sexe* de S. de Beauvoir – et a passé complètement sous silence les dimensions politique et juridique du consentement. Si tous les aspects problématiques d'un sujet ne peuvent pas être traités et si certains choix opérés par le candidat sont légitimes, certains candidats négligent une dimension importante sans même l'indiquer ni assumer ce choix. Ce fut le cas par exemple sur le sujet : « Tirer des leçons du passé », pour lequel le candidat n'a traité la question que sous l'angle historique, en négligeant la question du passé individuel, alors même qu'il avait évoqué l'idée du refoulement chez Freud, pour rendre compte d'un passé historique qui ne passe pas. Sur le sujet : « Travailler sans souffrir peut-il être un idéal ? », l'idée d'une positivité de la souffrance n'est jamais évoquée, alors même que le candidat mobilise longuement une référence à Simone Weil, qui pourtant en défend l'idée. La leçon : « Que fait la machine ? », par ailleurs très documentée et précise, n'évoque jamais l'informatique ni les problématiques liées à l'intelligence artificielle, comme si le progrès technique s'était arrêté il y a cinquante ans, et alors même que la leçon a longuement réfléchi, avec Simondon, sur l'évolution des machines. Le jury invite, en ce sens, les candidats à prendre les sujets qu'ils choisissent au sérieux, c'est-à-dire à manifester un sens de l'étonnement et de la problématisation, simple – sans être simpliste.

Les introductions les plus réussies ont été celles qui sont parvenues à comprendre le sujet dans un double mouvement d'analyse et de synthèse, et à cerner une difficulté sans multiplier les questions. Certaines leçons, pourtant bien engagées, se sont cependant révélées finalement inégales. Ces candidates et candidats ont certes pris soin, dans leur introduction, de construire un problème apparemment prometteur, mais au fil des parties et sous-parties qui se sont succédé, ils se sont éloignés de plus en plus de leur projet de réflexion, comme si, peu à peu, ils ne réussissaient plus à donner forme à leur propre pensée. Un candidat qui traitait le sujet : « La liberté d'obéir » a fini ainsi par traiter un sujet différent, en l'occurrence « Liberté et obéissance », de façon plus large. Un autre candidat, qui avait choisi le sujet : « Y a-t-il des méthodes pour être heureux ? » a peiné, après une première partie pourtant convaincante, à mener à bien sa deuxième puis sa troisième partie, notamment en raison des articulations plus rhétoriques que philosophiques qu'il a établies entre elles. Avoir à construire en quelques heures une leçon parfaitement cohérente constitue, à n'en pas douter un exercice difficile qui, en outre, doit tenir compte de certains réquisits formels ; cependant, la candidate ou candidat, qui est aussi un professeur, doit toujours s'efforcer de penser par lui-même. En ce sens, il faut saluer l'effort d'un candidat qui a su

assumer le risque de penser en traitant le sujet suivant : « Y a-t-il autant de mondes que de cultures ? » Même si la troisième partie de sa leçon était surtout programmatique, le patient et rigoureux travail d'analyse effectué dans les deux premières parties, à partir de références précises et pertinentes aux auteurs, donnait à l'ensemble l'unité d'une authentique recherche en cours.

Ajoutons que le travail d'analyse et de problématisation ne doit pas prendre fin avec l'introduction. On ne saurait trop insister sur l'utilité, et même la nécessité de faire varier les définitions des concepts au fil du développement et de les distinguer de concepts proches afin d'en saisir les différentes significations dans leur plus grande particularité. On regrette, par exemple, qu'une leçon portant sur la question : « La vérité est-elle affaire d'unanimité ? » s'en soit tenue principalement à une définition de la vérité comme adéquation, sans évoquer le critère de cohérence qui aurait pu alimenter utilement sa réflexion. Un candidat interrogé sur le sujet : « La vérité de la fiction » a tenu quant à lui pour équivalentes les notions de fiction, d'erreur, de dissimulation et de mensonge. Si le travail de définition et de distinction est nécessaire, il ne doit pas cependant être effectué de manière mécanique, au détriment de la problématisation et de la cohérence du propos. Une leçon honorable par la précision de son analyse conceptuelle et de ses références sur « L'universalité du vrai » a manqué, à ce titre, de fluidité. La candidate a fait, en effet, varier les sens des deux concepts si bien qu'elle a donné différentes déterminations du sujet mais elle a peiné à les articuler ensuite aux problèmes et aux enjeux plus généraux de son sujet.

Il convient, dans cette perspective, de lutter contre la tentation de l'abstraction, voire du jeu de mots. Un candidat répète, par exemple, à l'envi qu'« Être présent » – sujet qu'il avait choisi – signifie « être absent », ou parle d'« inconsistance d'être » sans que l'on cerne précisément la réalité à laquelle cette expression, d'après le candidat, peut bien se référer. Dans certaines leçons, l'excès d'abstraction est parfois renforcé par l'usage qui est fait des références. Un candidat convoque ainsi, sur le sujet : « Les bornes de la conscience », les références à Michel Henry, Heidegger et Lacan, dès l'introduction, pour constituer fort maladroitement trois parties qui sont autant d'exposés doctrinaux, juxtaposés, relativement abstraits, et détachés de tout questionnement sur le sujet.

L'analyse d'exemples est, dans toute bonne leçon, une nécessité à laquelle elle ne saurait se soustraire. Les exemples ne peuvent servir simplement d'illustrations, être évoqués de manière allusive ou faire

simplement l'objet de propos descriptifs. Ainsi on ne peut espérer traiter correctement le sujet : « Découvrir et inventer » sans jamais convoquer et analyser le moindre exemple d'inventions et de découvertes. Le manque d'exemples a, de même, fortement pénalisé une leçon portant sur la question : « Pourquoi la guerre ? » qui, en dépit d'un propos bien structuré et de nombreuses références, n'a pas mentionné un seul exemple de conflit armé, comme si toutes les guerres (étatiques) étaient identiques dans leurs causes et leurs justifications (impérialisme, prestige, défense, conquête, etc.). La référence à un ouvrage traitant explicitement d'une situation de guerre, comme *Mars ou la guerre jugée* d'Alain, ou encore à *Guerre et paix* de Tolstoï, aurait pu également être judicieuse. De la même manière, le défaut d'exemple a pénalisé une leçon portant sur la question : « Y a-t-il un art total ? », dans laquelle le cinéma, le théâtre, ou, comme on aurait pu s'y attendre, l'opéra wagnérien n'ont été examinés à aucun moment. Inversement, des leçons réussissent à tenir un juste équilibre entre des analyses conceptuelles précises et des analyses d'exemples concrets, prenant même l'heureuse initiative de revenir à plusieurs reprises sur même exemple pour en approfondir l'analyse, dans les différentes parties. Ces bonnes leçons ont souvent mobilisé une culture philosophique bien maîtrisée, mais aussi une culture générale, artistique, historique ou scientifique dont les éléments sont venus donner corps et profondeur aux analyses conceptuelles développées. Par exemple, sur la question des usages du passé historique, le même exemple de la bataille de Bouvines, dont l'histoire a été faite par Georges DUBY, a été réutilisé plusieurs fois au cours de la leçon, de façon particulièrement pertinente, afin d'illustrer et d'analyser différents usages du passé.

L'usage des références appelle des remarques voisines. Il ne doit pas oblitérer la pensée propre du candidat et il doit être, au même titre que celui des exemples, approprié au sujet. Un exposé sur la question de savoir s'il existe un savoir inconscient s'est attardé ainsi trop longuement sur l'analyse freudienne du symbolisme des rêves, en s'interrogeant uniquement sur les procédés de fabrication de ces derniers par l'inconscient, et en négligeant de se demander si le déchiffrement du sens des rêves était susceptible de délivrer un quelconque savoir à propos de l'inconscient du rêveur. De même, une leçon prononcée sur la question : « Peut-on considérer la conscience comme une chose ? » comportait un développement sur le solipsisme dont on ne voyait guère le rapport qu'il pouvait avoir avec le sujet. La leçon ne disait rien en revanche de la conscience morale, ou des conditions de l'objectivation de la conscience par une psychologie à prétention scientifique. Bref, toute analyse d'exemple, toute citation d'auteur ou tout travail conceptuel doit déboucher sur une formalisation *dans les termes du libellé*, de

façon à s'assurer que le jury soit bien informé de la contribution de ce travail au traitement effectif du sujet par le candidat. Si le candidat s'aperçoit, durant son temps de préparation, qu'une telle formalisation se révèle finalement impossible ou décevante, c'est que le moment du développement considéré est très vraisemblablement hors-sujet et doit être éliminé du plan de la leçon.

On s'étonne de ce que certains candidats arrivent avec un nombre important de volumes empruntés à la bibliothèque du concours, mais qu'ils n'exploitent pas dans leur leçon. Sur l'ensemble des leçons écoutées, peu de candidats sont parvenus à faire un usage intéressant des ouvrages empruntés. Il est de ce point de vue important que les candidats réfléchissent à la manière dont ils recourent aux livres qui sont à leur disposition au cours de leur préparation, mais plus encore lors de leur passage. Il n'y a aucun mal à ouvrir un livre en cours d'exposé, pour en lire un bref passage et le commenter dans la foulée, en l'utilisant pour traiter le sujet, quitte à ce que cela produise des surprises. Au cours d'un développement sur les « effets moraux utiles » de la connaissance du vrai, un candidat a ainsi donné lecture d'un passage d'une lettre de Descartes au Père Mesland, dans lequel, à rebours de la « tranquillité » dont parlait le candidat, le refus obstiné d'admettre une vérité évidente est envisagé comme une manière, pour le sujet, d'affirmer son libre-arbitre. Malheureusement, au lieu de reconnaître que le texte cité contredisait l'argumentation qu'il était censé illustrer, d'assumer le désaccord et d'intégrer à sa leçon le débat contradictoire avec Descartes, le candidat, peut-être soucieux de « lisser » à l'extrême son discours, a préféré faire comme si de rien n'était, c'est-à-dire comme si la citation était dans la droite ligne de son propos, et a refermé le livre sans en rien tirer, ce qui ne pouvait que décevoir son auditoire. Un autre candidat, ayant ouvert les *Pensées* de Pascal mais ayant manifestement, et constaté d'un coup d'œil que ce que disait le passage dont il avait annoncé la lecture à voix haute ne concordait pas avec ce qu'il soutenait lui-même, s'est contenté de refermer le livre, sans en lire et sans en commenter une ligne. À l'inverse, un candidat invité à traiter le sujet : « Œuvrer », a pris le temps d'examiner de près des passages de *La Condition de l'Homme moderne* de H. Arendt. Cette référence l'a aidé à développer une analyse conceptuelle opposant *praxis* et *poiesis*, *labor* et *work*, *homo faber* et *animal laborans*, voire travail humain et ouvrage divin : toutes distinctions qui ont été utiles au traitement du sujet. Une leçon réussie est donc une leçon qui a su s'appuyer sur quelques références bien choisies, pertinentes et étudiées de manière suffisamment rigoureuse et précise pour permettre à la réflexion de progresser efficacement. Au contraire un mauvais usage des références, que celles-ci soient trop nombreuses et allusives, au point de former catalogue – un candidat a ainsi cru judicieux de citer à la suite, sans rien en faire, la plupart

des philosophes grecs anciens au programme – ou encore mal choisies relativement au sujet à traiter – tel ce candidat qui a cité le passage d'une œuvre sans rapport à son sujet alors que cette même œuvre contenait d'autres passages particulièrement pertinents – dessert immédiatement la leçon, loin de l'enrichir.

Certaines affirmations, qui témoignaient d'une dommageable méconnaissance voire d'une ignorance caractérisée des textes, des doctrines, ou encore d'un manque caractérisé de culture, n'ont pas manqué de surprendre le jury, tel ce candidat qui parle du temps absolu chez Albert Einstein, ou cet autre qui soutient comme une évidence que chez Épicure on peut être heureux tout seul. À ce titre, le jury a entendu trop d'imprécisions dommageables (« Les Grecs ») et trop de raccourcis douteux, par exemple l'affirmation selon laquelle « le cynique veut redevenir un animal », sans plus de précision. Notons enfin, à propos des références, qu'elles doivent être précises et complètes : on ne peut renvoyer à la *République*, sans plus de précision. Quand elles sont précises, voire originales, les candidats oublient parfois, de manière préjudiciable, les arguments plus généraux qui les sous-tendent. Une leçon portant sur la question : « Y a-t-il de sots métiers ? » a utilisé des références originales sur la souffrance au travail (*Global burnout* de Pascal Chabot et *Le travail à cœur* d'Yves Clot) mais dans une partie finale sur la rationalisation, l'arraisonnement du monde par la technoscience, a mobilisé une profusion de références (Heidegger, Jonas, H. Arendt...); en revanche, elle n'a pas évoqué, de manière plus générale mais nécessaire, la spécificité du système économique capitaliste. De même, pour le sujet : « Ce qui est passé est-il dépassé ? », des renvois aux travaux de Maurice Halbwachs sur *Les cadres sociaux de la mémoire*, de Hobsbawm et Ranger sur *L'invention de la tradition* ou encore à *L'histoire d'Angleterre* de Hume étaient tout à fait pertinents. S'ils avaient été patiemment développés, ils auraient emporté la conviction du jury.

Certaines prestations présentent un ensemble cohérent, une organisation globale des arguments intéressante, mais le manque d'approfondissement (s'accompagnant souvent d'un manque d'utilisation de tout le temps d'oral) maintient la prestation à un niveau trop moyen. Ainsi, sur le sujet « Naître et mourir », un plan correct, de bonnes distinctions (actif/passif...) ont perdu en force de conviction par le manque d'approfondissement des concepts mobilisés. Une même impression d'usage trop superficiel des concepts et des références, ou de problématisation trop hâtive, se dégage de l'exposé sur « Faire école », sur « De quoi l'outil nous libère-t-il ? », ou sur « S'arracher à la nature » (entre autres nombreuses

prestations de même allure) : toutes ces prestations présentent d'indéniables qualités d'organisation, mais sans aller suffisamment loin, donnant une impression de généralité un peu vague.

Une bonne leçon est, en somme, un exercice réussi à la fois de problématisation, d'analyse, de conceptualisation et d'argumentation par lequel la conviction du jury est emportée. Il faut, en ce sens, soigner les articulations logiques et ne pas verser dans de longs récapitulatifs. Les candidats se sont généralement montrés attentifs à ces exigences, sans toutefois parvenir toujours à y répondre complètement.

Le jury encourage les candidates et les candidats à prendre le temps de poser leur problème, pour en conduire la résolution par étapes progressives, en mobilisant avec précision et à bon escient les arguments et concepts des auteurs.

Le jury a ainsi particulièrement apprécié une leçon sur le sujet : « Accuser et défendre ». Cette leçon est partie de l'acte fondateur de la philosophie avec la condamnation de Socrate, le candidat soulignant la place du « et », la relation d'opposition et de complémentarité des termes dans l'acte de justice, la mise en jeu du pouvoir de la parole et son écart avec la réalité, son rapport à la vérité, à l'erreur et au mensonge. Dans une première partie, la leçon a examiné pourquoi et comment la demande sociale de justice implique l'exercice rationnel de l'accusation et de la défense. Partant du fait qu'il n'y a pas de société sans justice (*ubi jus ibi societas*), elle a montré que la règle générale et impérative dans le contrat social présuppose la liberté et rend possible la désobéissance (prendre plus de bien que sa part ou moins de charge que sa part, d'où naît la possibilité d'accuser et de se défendre). Elle a convoqué la justice corrective d'Aristote et analysé le statut de l'accusation, laquelle demande la réparation des dommages, mais peut se tromper ou vouloir tromper pour en tirer avantage (avec les exemples de la dénonciation calomnieuse, de la diffamation et de la non dénonciation d'un crime) et elle a montré que la vérification de l'accusation rend nécessaire la défense et s'appuie sur le principe du contradictoire en raison de l'absence de preuve parfaite. La deuxième partie a construit une dialectique entre l'accusation et la défense à travers l'examen des deux procédures accusatoire et inquisitoire, le rapport entre juge, accusateur et défense ; la notion d'intentionnalité de l'action, essentielle, a été examinée sous un angle aristotélicien. Le jury a apprécié, entre autres, des exemples mettant en évidence une gradation en droit pénal entre dol simple, dol dépassé et absence de dol ; le jeu entre l'acte, la règle et la qualification de



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

l'acte ; la différence de temporalité entre le législateur et le juge, la relation entre l'avocat et l'avocat général. L'exemple historique de la plaidoirie de Cicéron défendant Milon, perturbé par une foule agitée, montrait le rôle exorbitant de la contingence, en dépit de l'art de la rhétorique, et au contraire la portée et les limites de procédures entièrement écrites, au tribunal administratif, au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation, pour emporter la conviction des juges. En dernière partie les actes d'accusation et de défense ont été montrés comme les conditions de possibilité de l'efficacité de la procédure, qui crée un cadre commun, pour les deux parties, mais aussi pour l'Etat, avec ses délais et ses recours, en s'appuyant sur Kelsen. L'exemple de la procédure *in limine litis* a alors habilement été utilisée pour manifester le préalable de la procédure, des moyens de forme par rapport aux moyens de fond, pour garantir l'indépendance et l'impartialité de la justice. L'ensemble de ce développement fut nourri, on l'aura compris, d'une vaste culture, philosophique, juridique, historique, rapportée au fil conducteur de façon très précise.

Le jury a aussi apprécié le traitement du sujet « Le droit exclut-il la force ? » Dans l'introduction, le problème a été clairement posé. L'introduction a posé un rapport d'exclusion des deux concepts : la force est factuelle, ponctuelle et contingente alors que le droit cherche à poser des règles stables et acceptées de tous ; mais l'existence d'un droit de punir ainsi que d'un droit de résistance posé par la Déclaration des Droits de l'homme montre la possibilité, voire la nécessité, d'un usage légitime de la force de sorte que l'antinomie peut être questionnée : si le droit exclut la force parce qu'il pose une norme, il semble ne pas pouvoir s'en passer sous peine de n'être qu'un rêve pieux. La leçon a progressé en trois temps : I) Y a-t-il un usage légitime de la force ? Le candidat a utilisé Les *Principes de la philosophie du droit* (§102 et 103) ainsi que le *Contrat social* (II, 6) pour distinguer la punition de la vengeance, montrer que le droit exclut la violence plutôt que la force, qu'il y a un droit de résistance (*Traité du gouvernement civil* de Locke) ainsi qu'un droit de la guerre (*Principes* de Hegel §337). II) Est-ce que la force ne serait pas l'origine du droit ? Cette thèse a été examinée à l'aide de W. Benjamin (*Pour une critique de la violence*) pour montrer comment la grève peut produire du droit, puis en identifiant avec Spinoza le droit et la puissance (*Traité politique*, II, §3 puis §16-17) avec la notion d'imperium. III). Comment la force peut-elle devenir une institution durable ? Le candidat a utilisé le fameux texte du *Contrat social* (I, 3) pour montrer que la force originaire doit se dissimuler afin de se donner une apparence d'autorité, d'où l'importance de l'opinion et de l'imagination dans l'exercice du pouvoir qui doit apparaître légitime (*Pensées* de Pascal), et le droit, même s'il correspond à la domination d'une



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

classe, doit se faire passer pour le pouvoir de tous en vue de l'intérêt général par un discours idéologique (*L'idéologie allemande* de Marx). La conclusion en a déduit que si le droit semble exclure la force, c'est dans le but de dissimuler son origine.

Le jury a eu la joie d'entendre quelques excellentes leçons, qui se distinguaient par leur très grande netteté formelle – introduction en règle, formulation très explicite d'un problème philosophique bien déterminé, définitions précises et déjà questionnées eu égard à l'intitulé du sujet, plan très explicite articulant des thèses dont chacune marquait une vraie progression dans le questionnement, pour conduire à une réponse philosophiquement fondée.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

II/ SECONDE EPREUVE. L'EXPLICATION DE TEXTE.

Rapport établi par Monsieur Aurélien ARAMINI à partir des remarques faites par l'ensemble des membres du jury.

Liste des sujets tirés. Les sujets en caractères gras sont les sujets qui ont été choisis.

PLOTIN, <i>Ennéades</i> VI, VI, 9, 2-3, traduction par Emile Bréhier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 174, ["L'Un n'est donc ni la totalité des être...", "... les recherches philosophiques sur l'Un."]	<b>KANT Emmanuel, <i>Réflexions sur l'éducation</i>, traduction par A. Philonenko, Vrin, 1992, pp. 138-139, ["Nos écoles...", "... toujours le même."]</b>
CICERON, <i>La République</i> , Livre I, IV, 8, Les Belles Lettres, 1991, p. 200-201, ["Notre patrie ne nous a pas fait ...", "... qui autorise à le faire."]	<b>BACON Francis, <i>Novum Organum</i>, PUF Epiméthée, 1986, pp. 77-78, ["D'abord la science...", "... la moelle des choses."]</b>
PLOTIN, <i>Ennéades</i> , III, 7, 11-12, traduction par Emile Bréhier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, pp. 143-144, ["Mais n'allons pas prendre le temps...", "... la vie de l'âme qui commence alors."]	<b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Emile ou de l'éducation</i>, Livre II, Bibliothèque de La Pléiade, 1969, p. 310-311, ["L'homme sage sait reste...", "... comme s'ils étoient hommes-faits."]</b>
<b>CICERON, <i>La République</i>, Livre I, XXXII, 48, Les Belles Lettres, 1991, pp. 227-228, ["Les démocrates rappellent que ...", "... entre citoyens ? "]</b>	COURNOT Antoine-Augustin, <i>Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes</i> , in <i>Œuvres complètes</i> , IV, Vrin, 1973, pp. 9-10, ["Nous croyons avoir éclairci...", "... ou de l'accident."]
PLOTIN, <i>Ennéades</i> , I, 4, 14, traduction par Emile Bréhier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 183, ["Non ! L'être humain, et en particulier...", "... lui retireraient-ils quelque chose ?"]	<b>DESCARTES René, <i>Méditations métaphysiques, Objections et réponses</i>, GF, 2011, pp. 449-451, ["Enfin, ce qu'on ajoute...", "... de semblable espèce que les nôtres."]</b>
CICERON, <i>Des Devoirs</i> , Livre I, XLIV., Les Belles Lettres, 1965, pp. 187-189, ["Ceux dont les études...", "... dans la connaissance et la science."]	<b>COURNOT Antoine-Augustin, <i>Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes</i>, in <i>Œuvres complètes</i>, IV, Vrin, 1973, pp. 12-13, "Sans la distinction...", "... de permanent et d'essentiel."]</b>
<b>PLOTIN, <i>Ennéades</i>, V, 8, 5-6, traduction par Emile Bréhier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 141-142, ["Aussi les êtres qui ne possèdent pas...", "... avant toute recherche et avant toute réflexion."]</b>	ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Lettres écrites de la montagne</i> , Huitième Lettre, Bibliothèque de La Pléiade, 1964, p. 841-842, ["On a beau vouloir...", "... rien de plus certain."]



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PLOTIN, <i>Ennéades</i> , III, 6-7, traduction par Emile Bréhier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, pp. 104-105, ["Il faut revenir à la matière...", "... avec l'objet qui l'a produit."]	<b>KANT Emmanuel, <i>La Religion dans les limites de la simple raison</i>, in <i>Oeuvres philosophiques III</i>, Gallimard, 1986, pp. 51-52, ["Si donc il se trouve dans la nature humaine...", "... de la loi selon la lettre)."]</b>
POPPER Karl, <i>La connaissance objective</i> , , Aubier, 1991, pp. 231-232, ["Tout ceci vaut également...", "... des inventions de philosophie)."]	<b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>, , GF, 1992, pp. 248-249, ["Les diverses formes des gouvernements...", "... de l'institution légitime."]</b>
PLOTIN, <i>Ennéades</i> , IV, 3, 26, traduction par Emile Bréhier, Paris, Les Belles Lettres, 1989, pp. 94-95, ["Mais la mémoire...", "... une activité propre."]	<b>MARX Karl, <i>L'Idéologie allemande</i>, traduction par M. Rubel in <i>Œuvres Tome III</i>, Gallimard, 1982, pp. 1081-1082, ["Les pensées dominantes...", "... l'unique classe dominante."]</b>
MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i> , Ière partie, chapitre 51, traduction par S. Munk, Verdier, 2012, pp. 218-219, ["Il y a, dans l'être, beaucoup de choses claires...", "... parce qu'on en avait affirmé l'existence."]	<b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Du Contrat social</i>, Livre II, ch. IV in <i>Œuvres complètes</i>, NRF, Gallimard, 1964, pp. 374-375, ["On doit concevoir par là...", "... qu'elle nous seroit ôtée ?"]</b>
<b>JONAS Hans, <i>Le Principe responsabilité</i>, Chapitre 1, Le Cerf, 1995, p. 28, ["Ainsi le triomphe...", "... de la politique."]</b>	MARC-AURELE, <i>Pensées</i> , III, 4. In : Les stoïciens, Gallimard, 1962, pp. 1153-1154, ["N'use pas ce qui te reste ...", "... mécontents d'eux-mêmes.]
MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i> , IIe partie, chapitre 23, traduction par S. Munk, Verdier, 2012, pp. 632-633, ["Sache que, dans la comparaison...", "... à son penchant naturel."]	<b>BERGSON Henri, <i>L'Evolution créatrice</i>, , PUF, 1959, pp. 629-630, ["Si donc les fourmis...", "... que cette occasion."]</b>
DESCARTES René, <i>Lettre à Elisabeth du 21 mai 1643</i> , GF, 1989, pp. 68-69, ["Première, je considère...", "... mû par un autre corps."]	<b>JONAS Hans, <i>Essais philosophiques</i>, Chapitre XII, Vrin, 2013, pp. 316-318, ["La vie animale...", "... suscitées par sa nature."]</b>
MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i> , Ière partie, chapitre 31, traduction par S. Munk, Verdier, 2012, pp.148-150, ["Pour certaines choses donc...", "... et autres choses semblables."]	<b>BERGSON Henri, <i>L'Evolution créatrice</i>, , PUF, 1959, pp. 534-535, ["Dès que nous sortons...", "... l'évolution de la vie."]</b>
<b>MALEBRANCHE Nicolas, <i>Eclaircissements</i>, II, Vrin, 2006, pp. 36-37, ["Sur le premier chapitre...", "... payer comptant."]</b>	JONAS Hans, <i>Essais philosophiques</i> , Chapitre XII, Vrin, 2013, pp. 320-322, ["... la compréhension...", "... le lieu de le faire."]
MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i> , Ière partie, chapitre 32, traduction par S. Munk, Verdier, 2012, pp. 152, ["Sache, ô lecteur de mon traité...", "... ces choses métaphysiques."]	<b>MARX Karl, <i>L'Idéologie allemande</i>, traduction par M. Rubel in <i>Œuvres</i>, Gallimard, 1982, pp. 1069-1070, ["L'histoire n'est rien...", "... histoire mondiale."]</b>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<p><b>MARC-AURELE, Pensées, IX, 42. In : Les stoïciens, Gallimard, 1962, pp. 1220-1221, ["Lorsque tu te heurtes à l'impudence ...", "... et il a son dû."]</b></p>	<p>HUSSERL Edmund, <i>Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique</i>, traduction par J.-F. Lavigne, Gallimard 2018, pp. 242-243, ["Dans l'observation...", "... et rien de plus."]</p>
<p><b>LEVI-STRAUSS Claude, Race et histoire, L'ethnocentrisme, ["Les grandes déclarations...", "... de présentation des faits."]</b></p>	<p>ARISTOTE, <i>Poétique</i>, 1451a35-1451b32, traduction J. Hardy, Tel, Gallimard, 1990, , ["De ce qui a été dit...", "...qu'il en est le poète."]</p>
<p><b>PLATON, République , II 408e-410a, GF Flammarion, 2016, pp. 200-201, ["Tandis que le juge...", "... mourir eux-mêmes."]</b></p>	<p>MONTAIGNE Michel de, <i>Les Essais</i>, II 12, , pp. 314-315, ["Je dis de même...", "... conduisant divers effets."]</p>
<p><b>MURDOCH Iris, La souveraineté du bien, traduction par C. Pichevin, Eclat poche, 2023, pp. 68-69, ["C'est un trait caractéristique...", "... idiosyncratique et inaccessible."]</b></p>	<p>EPICTETE, <i>Entretiens</i> , IV, 9, 6, Les Belles Lettres, 1965, pp. 75-76, ["Et qu'est-ce que je perds ?...", "...qui puisse désormais te sauver."]</p>
<p><b>FREUD Sigmund, Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci, in Oeuvres Complètes, X, PUF, 1993, pp.161-162, ["Mais quelle que puisse être la vérité sur la vie de Léonard...", "... la sublimation des pulsions primitives."]</b></p>	<p>KANT Emmanuel, <i>Doctrine de la vertu</i>, I, 2, § 42, traduction par A. Renaut, GF, 2018, pp. 336-337, ["L'orgueil...", "... de la part d'autrui."]</p>
<p>RAWLS John, <i>Théorie de la justice</i>, § 26 traduction par C. Audard, Le Seuil, 1987, pp. 182-183, ["Prenons maintenant le point de vue...", "... ceux qui ont gagné le moins."]</p>	<p><b>LUCRECE, De la Nature, Livres I-III, traduction par A. Ernout, Les Belles Lettres, 1972, pp. 116-117, ["La mort n'est donc rien...", "... l'a détruite."]</b></p>
<p><b>RAWLS John, Théorie de la justice, § 17 traduction par C. Audard, Le Seuil, 1987, pp. 132-133, ["Ceux qui ont été favorisés par la nature...", "... de l'avantage commun"]</b></p>	<p>KANT Emmanuel, <i>Critique de la faculté de juger</i>, traduction par A. Renaut, GF, 2015, pp. 473-474, ["Dieu, liberté...", "... entièrement cachés."]</p>
<p>RAWLS John, <i>Théorie de la justice</i>, § 35 traduction par C. Audard, Le Seuil, 1987, pp. 254-255, ["Supposons donc qu'une secte...", "... la liberté aux intolérants"]</p>	<p><b>EPICURE, Lettre à Hérodote, traduction par M. Conche, PUF, Epiméthée, 1992, pp. 123-125, ["En outre, il faut penser que...", "... générales et principales."]</b></p>
<p><b>WEIL Simone, Expérience de la vie d'usine, Gallimard, 1999, pp. 202-203, ["Rien n'est si puissant...", "...qu'on n'est pas chez soi."]</b></p>	<p>HOBBS Thomas, <i>Du Citoyen</i>, traduction par Ph. Crignon, GF, Flammarion, 2010, pp. 266-267, ["La liberté des citoyens...", "...la sanction est sans limites."]</p>
<p>RAWLS John, <i>Théorie de la justice</i>, § 68 traduction par C. Audard, Le Seuil, 1987, pp. 487-488, ["D'une manière générale...", "... revendications contradictoires."]</p>	<p><b>MARC-AURELE, Pensées, IV, 3. In : Les stoïciens, Gallimard, 1962, pp. 1059-1060, ["Ils se cherchent des retraites ...", "... en animal mortel."]</b></p>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MALEBRANCHE Nicolas, <i>Entretiens sur la métaphysique et la religion</i> , Vrin, 2017, pp. 257-258, ["THEODORE. Prenez donc garde...", "... que renferme la Raison."]	DURKHEIM Emile, <i>L'Éducation morale</i> , PUF, <i>Quadrige</i> , 2012, pp. 72-73, ["Les fins personnelles...", "... d'une satisfaction personnelle."]
MALEBRANCHE Nicolas, <i>Eclaircissements</i> , XI, Vrin, 2006, pp. 151-152, ["Nous pouvons dire...", "... ne peut penser."]	ARENDT Hannah, <i>Les Origines du totalitarisme</i> , Quarto, Gallimard, 2002, pp. 810-811, ["C'est principalement...", "...peut s'exercer dans le crime."]
BEAUVOIR Simone de, <i>Le deuxième sexe</i> , I, Folio Essais, 1976, pp. 75 à 76, ["La définition de l'homme...", "... seule la société peut en décider."]	EPICETETE, <i>Entretiens</i> , I, 1, Les Belles Lettres, 1965, pp. 5-6, ["Parmi tous les arts...", "... des dieux que j'invoque."]
FREUD Sigmund, <i>Considérations actuelles sur la guerre et la mort</i> , traduction par P. Cotet et J. Altounian, Œuvres complètes, volume XIII, PUF, 2005, pp. 138 à 140, ["Nous avons vu que...", "...d'une culture meilleure."]	ARISTOTE, <i>Parties des animaux</i> , I, 1, traduction par Pierre Pellegrin, GF, Flammarion, 2011, pp. 37-38, ["En tout ordre de connaissance...", "...faut-il procéder autrement ?"]
BEAUVOIR Simone de, <i>Le deuxième sexe</i> , II, Folio Essais 1976, pp. 628-629, ["Les hommes que nous appelons grands...", "... une créatrice."]	PLATON, <i>République</i> , IX, 589c-590d, GF, Flammarion, 2016, pp. 476-478 de , ["Bienheureux homme...", "...de l'affirmer, dit-il."]
BEAUVOIR Simone de, <i>Pour une morale de l'ambiguïté</i> , Folio Essais 1986, pp. 66-67, ["C'est dans la peur...", "... arbitraires, inutiles."]	KANT Emmanuel, <i>Le Conflit des facultés</i> , traduction par St. Piobetta, 2e section, VI, in Opuscules sur l'histoire, GF Flammarion, 1990, pp. 210-212, ["D'un événement...", "... entravé dans son progrès."]
BEAUVOIR Simone de, <i>Pour une morale de l'ambiguïté</i> , Folio Essais 1986, pp. 155-157, ["Et par le fait...", "... posséder le présent."]	SPINOZA Baruch, <i>Traité des autorités théologique et politique</i> , traduction par M. Francès, in Œuvres complètes, Gallimard, La Pléiade, 1954, pp. 825-827, ["Le droit naturel...", "... de notre propre nature."]
HUSSERL Edmund, <i>Première recherche logique</i> , § 26, traduction H. Elie, L. Kelkel, R. Shérier, PUF 1961, pp. 94-95, ["Toute expression contenant...", "... se vise lui-même."]	KANT Emmanuel, <i>Critique de la faculté de juger</i> , traduction par A. Renaut, GF, 2015, pp. 211-212, ["Il ne peut y avoir...", "... un Idéal ?"]
HUSSERL Edmund, <i>Première recherche logique</i> , §11, traduction H. Elie, L. Kelkel, R. Shérier, PUF 1961, pp. 51-52, ["Quand j'énonce...", "... vérité géométrique."]	SMITH Adam, <i>La Richesse des nations</i> , traduction par G. Granier et A. Blanqui, GF, Flammarion, 1991, pp. 81-82, ["Cette division du travail...", "... qu'il souhaite d'eux."]
HUSSERL Edmund, <i>Première recherche logique</i> , §8, traduction H. Elie, L. Kelkel, R. Shérier, PUF 1961, pp. 43-44, ["Quand nous réfléchissons...", "... dans le même instant."]	ARISTOTE, <i>Sur l'interprétation</i> , traduction par Crubellier, Dalimier et Pellegrin, GF, 2007, pp. 291 à 293, ["Que l'étant soit...", "... je l'ai dit."]



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

HUSSERL Edmund, <i>L'Idée de la phénoménologie</i> , traduction par A. Lowit, PUF Epiméthée 1993, pp. 54-55, ["Toute vécu intellectuel...", "... à une clarté véritable."]	<b>BERGSON Henri, <i>Histoire des théories de la mémoire. Cours au Collège de France 1903-1904, Cours du 4 mars 1904, PUF, 2018, pp. 218-220, ["Il y aurait beaucoup à dire...", "... condamnée à l'impuissance."]</i></b>
HUSSERL Edmund, <i>L'Idée de la phénoménologie</i> , traduction par A. Lowit, PUF Epiméthée 1994, pp. 68-69, ["Le moi comme personne...", "... soit légitime ou non."]	<b>EPICTETE, <i>Entretiens</i>, II, 5, Les Belles Lettres, 1965, pp. 18-20, ["Les matières sont indifférentes...", "... ce n'est plus un jeu."]</b>
<b>HEIDEGGER Martin, <i>Introduction à la recherche phénoménologique</i>, traduction par A. Boutot, Gallimard, 2013, pp. 135-136, ["Pour réussir à voir le Dasein...", "... quand à ses caractères d'être."]</b>	EPICTETE, <i>Lettre à Ménécée</i> , traduction par M. Conche, PUF, Epiméthée, 1992, pp. 221 à 223, ["Il faut, en outre, ....", "... devant la fortune."]
<b>HEIDEGGER Martin, <i>Introduction à la recherche phénoménologique</i>, traduction par A. Boutot, Gallimard, 2013, pp. 141-142, ["La vérité est prise...", "... dans sa manière d'être à découvert."]</b>	SMITH Adam, <i>La Richesse des nations</i> , traduction par G. Granier et A. Blanqui, GF, Flammarion, 1991, pp. 100-101, ["La valeur échangeable...", "... ni aussi évidente."]
<b>HEIDEGGER Martin, <i>Introduction à la recherche phénoménologique</i>, traduction par A. Boutot, Gallimard, 2013, pp. 92-93, ["Le véritable questionnement...", "... ne sont pas eux-mêmes science."]</b>	LUCRECE, <i>De la Nature</i> , Livre I - III, traduction par A. Ernout, Les Belles Lettres, 1972, pp. 119 à 121, ["Brève est pour les pauvres...", "... n'importe quel sommeil ?"]
<b>HEIDEGGER Martin, <i>Qu'appelle-t-on penser ?</i>, traduction par A. Becker et G. Granel, PUF, 2017, pp. 102-103, ["La technique moderne...", "... a écrasé la pensée."]</b>	HOBBS Thomas, <i>Du Citoyen</i> , traduction par Ph. Crignon, GF, Flammarion, 2010, pp. 227-229, ["Mais peut-être que...", "... n'importe quel sommeil."]
HEIDEGGER Martin, <i>Qu'appelle-t-on penser ?</i> , traduction par A. Becker et G. Granel, PUF, Quadrige, 2017, pp. 95-97, ["Apprendre veut dire...", "... et à sa grandeur même."]	<b>MONTAIGNE Michel de, <i>Les Essais</i>, II 14, Ed. Naya, Reguig et Tarrête, Folio, 2009, pp. 178 à 180, ["La présomption est notre maladie...", "... et les Troglodytes."]</b>
<b>MILL John Stuart, <i>De la Liberté</i>, traduction par L. Lenglet, Gallimard, Folio Essais, 1990, pp. 65-67, ["Les gens du peuple qui exercent le pouvoir...", "... que se protéger contre le despotisme politique."]</b>	LUCRECE, <i>De la Nature</i> , Livres I-III, traduction par A. Ernout, Les Belles Lettres, 1972, pp. 82 à 84, ["Après l'époque de la naissance...", "... coups acharnés."]
<b>MILL John Stuart, <i>De la Liberté</i>, traduction par L. Lenglet, Gallimard, Folio Essais, 1990, pp. 68 à 70, ["Pourtant, l'humanité n'a jamais accordé à ce problème...", "... l'empreinte d'une vive aversion de toute supériorité."]</b>	SARTRE Jean-Paul, <i>L'Être et le néant</i> , Tel, Gallimard, 1980, pp. 489-490, ["L'ouvrier de 1830...", "... c'est la liberté de l'être agissant."]



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>MILL John Stuart , <i>De la Liberté</i>, traduction par L. Lenglet, Gallimard, Folio Essais, 1990, pp. 153 à 155, ["Dans les sociétés naissantes, ces énergies étaient peut-être trop développées...", "... est-ce là la condition idéale de la nature humaine ?"]</b>	<b>THOMAS D'AQUIN, <i>Somme contre les gentils</i>, I, 85, GF Flammarion, 1999, pp. 341 à 343, ["On peut tirer de...", "... doit être nécessaire."]</b>
<b>MILL John Stuart , <i>De la Liberté</i>, traduction par L. Lenglet, Gallimard, Folio Essais, 1990, pp. 164 à 166, ["Il n'y a pas de raison pour ce que toute existence humaine...", "... enlever ses biens au profit de sa famille."]</b>	<b>WITTGENSTEIN Ludwig, <i>Recherches philosophiques</i>, §§ 199 à 204, Gallimard, 2004, pp. 126-127, ["Ce que nous appelons...", "... personne ne jouerait jamais ?"]</b>
<b>MURDOCH Iris, <i>La souveraineté du bien</i>, traduction par C. Pichevin, Eclat poche, 2023, pp. 74-75, ["Cette thèse est...", "... perceptions illusives."]</b>	<b>HOBBS Thomas, <i>Léviathan</i>, Chapitre 15, Gallimard, 2002, pp. 248 à 250, ["De cette loi de nature...", "... commence aussi."]</b>
<b>MURDOCH Iris, <i>L'attention romanesque</i>, traduction par D.-A. Canal, La Table ronde, 2005, pp. 184 à 186, ["Tout artiste littéraire...", "... des mots démodés, la nature, la réalité, le monde."]</b>	<b>HOBBS, <i>Du Citoyen</i>, traduction par Ph. Crignon, GF, Flammarion, 2010, pp. 109-110, ["Même les auteurs...", "... correctement composés."]</b>
<b>MURDOCH Iris, <i>L'attention romanesque</i>, traduction par D.-A. Canal, La Table ronde, 2005, pp. 346-347, ["Nous sommes à présent en mesure de voir la nature...", "... secrètement liés à l'égoïsme."]</b>	<b>THOMAS D'AQUIN, <i>Somme contre les gentils</i>, II, 48 traduction par D. Moreau, GF, Flammarion, 1999, pp. 204-206, ["Ce qui précède...", "... provenant de la raison."]</b>
<b>KANT Emmanuel, <i>Introduction à la métaphysique des mœurs</i>, II, in <i>Oeuvres philosophiques III</i>, Gallimard, La Pléiade, pp. 460-461, ["Si la doctrine des mœurs...", "... une législation universelle ?"]</b>	<b>DURKHEIM Emile, <i>Sociologie et philosophie</i>, PUF, Quadrige, 2014, pp. 34-35, ["Le tout ne se forme...", "... de la structure sociale."]</b>
<b>LOCKE John, <i>Second traité du gouvernement civil</i>, traduction Gilson, Vrin, pp. 95-96, ["La nature a bien réglé...", "... le droit de les garder."]</b>	<b>LEVI-STRAUSS Claude, <i>La Pensée sauvage</i>, in <i>Œuvres</i>, Gallimard, La Pléiade, 2008, pp. 834-835, ["Parmi les philosophes...", "... que les pleins."]</b>
<b>LOCKE John, <i>Second traité du gouvernement civil</i>, pp. 153-154, ["Deuxièmement, l'autorité législative...", "... dans l'état de nature."]</b>	<b>WEIL Simone, <i>L'Enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain</i>, Folio Essais, pp. 50 à 52, ["La propriété privée...", "... sont à transformer."]</b>
<b>LOCKE John, <i>Second traité du gouvernement civil</i>, p 110 , ["Le père ne détient pas...", "... s'attacher à sa femme."]</b>	<b>SARTRE Jean-Paul, <i>L'Être et le néant</i>, Tel, Gallimard, 1980, pp. 505-506, ["Seulement si le mobile...", "... celle d'une annonciatrice."]</b>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<p><b>LOCKE John, <i>Second traité du gouvernement civil</i>, traduction Gilson, Vrin, p. 91, ["Bien que la terre...", "... où la Nature la laisse."]</b></p>	<p><b>NAGARJUNA, <i>Stances du milieu par excellence</i>, chapitre 15, Examen critique de l'idée d'être en soi, §§ 1 à 11, traduction par G. Bugault, Gallimard, 2002, pp. 187 à 192, ["Qu'un être en soi...", "... la thèse de l'annihilation."]</b></p>
<p><b>LOCKE John, <i>Essai sur l'entendement humain</i>, traduction par P. Coste, , pp. 273-274, ["Il n'y a que la conscience...", "... par l'identité de conscience."]</b></p>	<p><b>MERLEAU-PONTY Maurice, <i>Phénoménologie de la perception</i>, Gallimard, 1945, pp. 472-473, ["Nous ne gagnerions donc rien...", "... contre l'hypothèse."]</b></p>
<p><b>MONTAIGNE Michel de, <i>Les Essais</i>, III 2, édition par E. Naya, Gallimard, Folio Classique, 2009, pp. 37-38, ["Je n'enseigne point...", "... et trouble fondement."]</b></p>	<p><b>WEIL Simone, <i>L'Enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain</i>, Folio Essais, pp. 39-40, ["De plus, le besoin ...", "... à ses membres."]</b></p>
<p><b>MONTAIGNE Michel de, <i>Les Essais</i>, I, 23, édition par E. Naya, Gallimard, Folio Classique, 2009, pp. 260-261, ["Platon tança un enfant...", "... une extrême contradiction à tromper."]</b></p>	<p><b>MARX Karl, <i>La Sainte Famille</i>, traduction par M. Rubel in Œuvres Tome III, Gallimard, 1982, pp. 559-560, ["Non moins instructifs...", "... par la vie civile."]</b></p>
<p><b>RICOEUR Paul, <i>Soi-même comme un autre</i>, Le Seuil, 1997, pp. 200-201, ["Qu'en est-il maintenant...", "... un dépli de l'ipséité."]</b></p>	<p><b>HEGEL G. W. F., <i>Encyclopédie des sciences philosophiques</i>, I La Science de la Logique, Addition au § 24, traduction par B. Bourgeois, Vrin, 1988, pp. 478-479, ["On dit ordinairement...", "... par la mort."]</b></p>
<p><b>RICOEUR Paul, <i>Soi-même comme un autre</i>, Le Seuil 1990, pp. 222-223, ["La souffrance n'est pas uniquement...", "...de partager le plaisir."]</b></p>	<p><b>ARISTOTE, <i>Métaphysique</i>, A, 1, traduction par J. Tricot, , , ["Les animaux autres...", "... c'est l'individu."]</b></p>
<p><b>RICOEUR Paul, <i>Le Conflit des interprétations</i>, Le Seuil 1963, pp. 18-19, ["Il est en effet très remarquable...", "...simplement sémantique."]</b></p>	<p><b>HOBBS Thomas, <i>Léviathan</i>, Chapitre 27, Folio Essais, 2000, pp. 450 - 452, ["Ces différentes sources...", "... le contraint à agir."]</b></p>
<p><b>RICOEUR Paul, <i>L'Idéologie et l'utopie</i>, Le Seuil 1997, pp. 33-34, ["Prétendre qu'il n'existe...", "... comme intégration."]</b></p>	<p><b>DESCARTES René, <i>Les Principes de la Philosophie</i>, II, 1, La Pléiade, 1953, , ["Quelles raisons nous font savoir...", "... substance des choses matérielles."]</b></p>
<p><b>RICOEUR Paul, <i>L'Idéologie et l'utopie</i>, Le Seuil 1997, pp. 36-37, ["Je suggère donc...", "...un "nulle part" ?"]</b></p>	<p><b>DESCARTES René, <i>Les Principes de la Philosophie</i>, II, 36, La Pléiade, 1953, pp. 632-633, [" Que Dieu est la première cause...", "...une égale quantité de mouvement."]</b></p>
<p><b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Emile ou de l'éducation</i>, Livre II, Bibliothèque de La Pléiade, 1969, p. 304, ["En quoi donc consiste...", "...s'en fait sentir. "]</b></p>	<p><b>SARTRE Jean-Paul, <i>L'Être et le néant</i>, Tel, Gallimard, 1980, pp. 541-542, ["Si donc l'on définit...", "... au cœur de l'être."]</b></p>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<p><b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Discours sur l'origine et les fondement de l'inégalité parmi les hommes</i>, Bibliothèque de La Pléiade, 1964, pp. 153-154, ["N'allons pas surtout conclure...", "... les empêche de mal faire."]</b></p>	<p><b>DURKHEIM Emile, <i>Sociologie et philosophie</i>, PUF, Quadrige, 2014, pp. 26-27, ["Si les représentations...", "... du règne psychique"]</b></p>
<p><b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Du Contrat social</i>, Livre III, Ch. 1, NRF, La Pléiade, 1964, pp. 398-399, ["D'un autre côté...", "...seroit dissout."]</b></p>	<p><b>MERLEAU-PONTY Maurice, <i>Phénoménologie de la perception</i>, Gallimard, 1945, p. 226-227, ["Le sens du mot...", "... son corps et sa parole."]</b></p>
<p><b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Emile ou de l'éducation</i>, Livre II, GF, 2009, pp. 112-113, ["Est-ce la nature qui porte...", "... tu changes de manière d'agir."]</b></p>	<p><b>ARENDT Hannah, <i>Les Origines du totalitarisme</i>, Quarto, Gallimard, 2002, pp. 822-823, ["Dans un régime totalitaire...", "... pour devenir bourreau."]</b></p>
<p><b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Emile ou de l'éducation</i>, Livre II, Bibliothèque de La Pléiade, 1969, pp. 308-309, ["Ô Homme ! ...", "... vont en découler."]</b></p>	<p><b>ANSCOMBE Elisabeth, <i>L'Intention</i>, Gallimard, 2002, pp. 126-127, ["Mais ne peut-on pas vouloir...", "... en quoi consiste "avoir". "]</b></p>
<p><b>WEIL Simone, <i>Expérience de la vie d'usine</i>, Gallimard, 1999, p. 201, ["Les choses jouent le rôle...", "... supporter sans dormir."]</b></p>	<p><b>SMITH Adam, <i>Théorie des sentiments moraux</i>, traduction par M. Bisiou, Cl. Gautier et J.-F. Pradeau, PUF, Quadrige, 2007, pp. 71-72, ["Quand la musique...", "... notre revanche."]</b></p>
<p><b>WEIL Simone, <i>L'Enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain.</i>, Gallimard, 1999, pp. 1217-1218, ["Le travail physique...", "... le centre spirituel."]</b></p>	<p><b>KANT Emmanuel, <i>Sur les débuts de l'histoire humaine</i>, traduction par St. Piobetta, GF, 2012, pp. 160-161, L'homme qui pense...", "... de ce fait possible."]</b></p>
<p><b>BERGSON Henri, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i>, Chapitre II, PUF, Quadrige, 2021, pp. 102 à 104, ["Considérés en eux-mêmes...", "... le mode de formation."]</b></p>	<p><b>SMITH Adam, <i>Théorie des sentiments moraux</i>, traduction par M. Bisiou, Cl. Gautier et J.-F. Pradeau, PUF, Quadrige, 2007, pp. 191-193, ["Mais quoique...", "... la part divine."]</b></p>
<p><b>BERGSON Henri, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i>, Chapitre III, PUF, 1959, pp. 109-110, ["C'est donc une psychologie...", "... avec le moi fondamental."]</b></p>	<p><b>NAGARJUNA, <i>Stances du milieu par excellence</i>, chapitre 18, Examen critique du moi, §§ 1 à 8, traduction G. Bugault, Gallimard, 2002, Gallimard, 2002, pp. 229 à 233, ["Si le moi n'était autre...", "... l'enseignement progressif des Buddha."]</b></p>
<p><b>BERGSON Henri, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i>, Chapitre III, PUF, Quadrige, 2021, pp. 165-166, ["On appelle liberté...", "... intraduisible."]</b></p>	<p><b>NAGARJUNA, <i>Stances du milieu par excellence</i>, Gallimard, 2002, pp. 169-173, ["Ce qui a pour nature...", "... déclarés incurables."]</b></p>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>BERGSON Henri, <i>L'Idée de temps. Cours au Collège de France 1901-1902, Leçon du 2 mai 1902</i>, PUF, 2019, pp. 138 à 140, ["Qu'est-ce donc qui manque ...", "... point d'appui."]</b>	SMITH Adam, <i>Théorie des sentiments moraux</i> , traduction par M. Bisiou, Cl. Gautier et J.-F. Pradeau, PUF, Quadrige, 2007, pp. 48-49, ["Sur ces deux efforts...", "... pour se maintenir."]
MACHIAVEL Nicolo, <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i> , traduction par Ch. Bec in <i>Œuvres</i> , Robert Laffont, 1996, pp. 297-298, ["On comprend aisément...", "... qui leur ont ôté la liberté."]	<b>WEIL Simone, <i>L'Enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain</i>, Folio Essais, pp. 21 à 23, ["Une nourriture indispensable...", "... pas un bien."]</b>
MACHIAVEL Nicolo, <i>Le Prince</i> , chapitre XVIII, traduction par Ch. Bec in <i>Œuvres</i> , Robert Laffont, 1996, pp. 153-154, ["Combien il est louable...", "... y étant contraint."]	<b>LEVI-STRAUSS Claude, <i>Tristes Tropiques</i>, in <i>Œuvres</i>, Gallimard, La Pléiade, 2008, pp. 417-418, ["On dit parfois que...", "... incite à explorer."]</b>
<b>SPINOZA Baruch, <i>Traité de la réforme de l'entendement</i>, §§ 69 à 71, traduction par R. Caillois in <i>Œuvres</i>, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1954, pp. 126-127, ["Car, pour ce qui constitue...", "... de la nature de l'entendement."]</b>	SMITH Adam, <i>Théorie des sentiments moraux</i> , traduction par M. Bisiou, Cl. Gautier et J.-F. Pradeau, PUF, Quadrige, 2007, pp. 197-198, ["Mais, bien que l'homme...", "... de nos sentiments."]
<b>SPINOZA Baruch, <i>Traité de la réforme de l'entendement</i>, §§ 78 et 79, traduction par R. Caillois in <i>Œuvres</i>, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1954, pp. 129-130, ["Il n'y a pas, dans l'âme...", "... sur les idées claires et distinctes."]</b>	SARTRE Jean-Paul, <i>L'Être et le néant</i> , , Tel, Gallimard, 1980, pp. 569-570, ["Il est hors de doute...", "... professionnelles, familiales."]

L'épreuve consiste en une explication d'un texte français ou en français (traduit) tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales.

L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégageant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales.

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 50 minutes au maximum (explication : 30 minutes, entretien : 20 minutes)

Coefficient : 3

Après avoir été accueilli par les appariteurs et conduit dans la salle dédiée au tirage des sujets, la candidate ou le candidat choisit une enveloppe parmi deux enveloppes tirées au hasard devant lui et qui lui sont présentées par l'un des membres du jury. Chaque enveloppe contient deux textes photocopiés, de deux auteurs différents. Une fois ouverte l'enveloppe choisie par le candidat, lecture lui

est faite du choix de textes qui lui est proposé. Dès qu'il est installé en salle de préparation et que le temps de préparation est commencé, le candidat dispose de 10 minutes pour notifier le texte qu'il a retenu selon des modalités qui lui auront été spécifiées lors du tirage. Ces 10 mn sont incluses dans le temps de préparation.

Les textes de cette seconde épreuve sont tirés des œuvres des auteurs au programme de philosophie des classes terminales. À la suite de la réforme du baccalauréat, cette liste a été étoffée, passant de cinquante-sept auteurs à quatre-vingt-trois. Des extraits d'auteurs nouvellement ajoutés – Nagarjuna, S. Weil, E. Anscombe, I. Murdoch ou encore Maïmonide – ont été proposés cette année aux candidats. Le jury a veillé à apparier des textes d'auteurs appartenant à deux périodes distinctes.

Le jury ne demande pas au candidat de justifier son choix. Aucune règle absolue ne détermine le choix judicieux d'un texte. Une bonne connaissance de l'auteur du texte choisi peut constituer un critère de choix pour la candidate ou le candidat, qui est cependant à considérer avec une certaine prudence. Si elle permet incontestablement d'enrichir et d'approfondir l'explication, une très bonne connaissance de l'auteur peut conduire la candidate ou le candidat, par excès de confiance, à projeter sur le passage à expliquer un savoir qui, par une sorte d'effet de filtre, risque de détourner son regard de l'événement philosophique singulier qui s'y donne à voir. À l'inverse, des candidates ou candidats ne disposant que d'une connaissance courante de l'auteur du texte choisi parviennent à en proposer une excellente explication, pour peu qu'ils aient su se rendre sensible à son originalité et à en rendre compte devant le jury. Du reste, en choisissant un auteur moins bien connu de lui, le candidat ne bénéficie pas d'une tolérance plus grande de la part du jury et l'aveu d'ignorance ne peut en aucun cas être un refuge. Ce type d'aveu explicite paraît plus étonnant encore lorsqu'un candidat signale à ses examinateurs ne pas bien connaître l'auteur du texte choisi – Lévi-Strauss en l'occurrence – alors qu'il aurait pu opter pour un texte d'Aristote tiré de la *Poétique*. Même si le jury n'attend en aucun cas du candidat un exposé sur l'auteur et sa doctrine mais s'il attend l'explication d'un texte déterminé et singulier, menée en veillant à suivre sa lettre de façon attentive, certaines des meilleures prestations ont également témoigné d'une connaissance solide de l'auteur et du cadre conceptuel de l'œuvre dont était extrait le passage à expliquer. Toutefois, la connaissance de l'œuvre d'un auteur ne doit pas faire écran à la lecture précise du texte proposé au candidat. Une bonne connaissance de l'auteur et de l'ouvrage est précieuse, mais

ne saurait se substituer à une lecture méthodique minutieuse du texte ainsi qu'à un travail de préparation efficace, préalables à une explication réussie.

En tout état de cause, l'explication d'un texte appelle inévitablement la mobilisation d'éléments de culture philosophique suffisamment solide : il revient à chaque candidate ou candidat, pour déterminer son choix, de considérer ceux dont il dispose effectivement. Une ignorance totale n'est pas de mise, dans une épreuve qui, pour n'être pas d'érudition, fait nécessairement fond sur une très solide culture philosophique générale. Il paraît en effet bien difficile, pour un candidat, d'expliquer un texte de Malebranche en ignorant tout de « l'occasionalisme », ou pour un autre, d'expliquer pourquoi Marx et Engels affirment que le « marché mondial » devient, dans l'histoire moderne, « une puissance asservissant les individus », et pourquoi ils soutiennent que la « révolution communiste et l'abolition concomitante de la propriété privée » renverseraient cette puissance et libéreraient les individus, sans rien connaître de la conception matérialiste de l'histoire développée dans *L'idéologie allemande*. De même, dans une explication portant sur un extrait de l'introduction à la *Métaphysique des mœurs*, traitant de la question très classique du rapport entre bonheur et moralité, une candidate a semblé ne pas connaître la définition du bonheur comme « idéal de l'imagination », que le jury a pourtant tenté de lui rappeler, ni la théorie des impératifs, connaissances qui lui auraient pourtant permis de voir que la prudence en question dans le texte n'était qu'un impératif hypothétique et non catégorique. De même, enfin, un candidat expliquant un texte extrait de *La religion dans les limites de la simple raison*, consacré à la question du mal radical, ne semblait pas connaître la différence entre une action faite conformément à la loi morale et une action faite par respect pour la loi morale, et ne distinguait pas vraiment l'intention et les conséquences de l'action. Le jury invite donc tout simplement les candidats à faire preuve de bon sens dans le choix de leur sujet.

À l'inverse, une bonne connaissance de la pensée de l'auteur enrichit incontestablement la lecture du texte proposé lorsqu'elle est utilisée à bon escient. Dans une excellente explication, un candidat a su éclairer un extrait du deuxième livre de *l'Émile* de Rousseau grâce à ses connaissances de l'œuvre du philosophe de Genève. Rappelant en introduction que le deuxième livre correspond au passage de *l'infans* (livre I) au *puer*, quand l'enfant commence à parler, il s'est référé fort justement au *Discours sur*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* pour montrer l'importance de la comparaison et du prestige dans l'amour propre, distinct de l'amour de soi. Toujours dans la perspective d'éclairer le texte, le candidat a pertinemment mobilisé l'idée d'« éducation négative », figurant dans la *Lettre à Christophe de Beaumont* en défense de l'*Émile*.

Durant les 2h30 de préparation, le candidat dispose de l'œuvre dont est extrait le texte qu'il a retenu. À la différence de l'épreuve de leçon, il n'a pas accès à la bibliothèque du concours. Étant donné la brièveté du temps de préparation, il n'est pas inutile d'indiquer quelques pistes de travail qui permettront aux candidates et candidats, s'ils les suivent, d'être les plus efficaces possibles. Bien qu'il n'y ait pas de normes précises sur ce point, la longueur du texte proposé permet de procéder à son explication dans le temps imparti pour cette épreuve. Il présente une unité de sens et se déploie selon un mouvement cohérent. Le candidat doit être particulièrement attentif à lire le texte en entier et à le considérer dans sa totalité. Il lui est également fortement conseillé de prendre connaissance du contexte immédiat en lisant les paragraphes qui précèdent et ceux qui suivent. Au cours de la préparation, de même que pendant sa prestation, le candidat peut consulter l'ouvrage d'où est extrait le texte et trouver des informations pertinentes pour le situer ou mieux le comprendre. Sans se perdre dans l'œuvre, il n'est pas interdit et peut être utile de replacer le texte dans son économie globale, en identifiant le chapitre où il s'inscrit, ne serait-ce que pour bien cerner les enjeux du passage à expliquer. Des prestations sérieuses ont su ainsi s'appuyer sur une connaissance de l'ouvrage et sur le contexte immédiat du texte. Dans l'introduction de son explication d'un texte de Rawls, un candidat a ainsi rappelé le projet philosophique de la *Théorie de la justice* et la formulation des deux premiers principes de justice, le principe d'égalité de liberté et le principe de différence, dont le texte à expliquer achevait justement l'examen. Du reste, certains textes disposent d'un appareil critique important. Tel est le cas des *Stances du milieu par excellence* de Nagarjuna dans l'édition Gallimard (2002). Le candidat a alors tout intérêt à s'appuyer sur les notes pour éclairer certains points inconnus ou obscurs du vocabulaire de l'auteur. Ainsi, un candidat a pu expliciter la quadruple dimension du concept « d'attachement » chez le philosophe indien grâce à une précision apportée dans l'apparat critique. Inversement, lorsque le texte n'a pas été considéré dans son entier et dans son contexte, sa compréhension globale s'est trouvée fortement compromise. Ainsi, une candidate n'a pas su cerner la thèse et le mouvement d'un texte de Bergson tiré du premier chapitre

de *L'évolution créatrice* pourtant intitulé « De l'évolution de la vie – Mécanisme et finalité », faute d'avoir mis en lumière le lien entre la longue analyse de l'action libre qui occupe les deux tiers du texte et la perspective de penser la vie et son évolution, dont « le mécanisme et le finalisme radical » ne peuvent rendre compte.

Un autre aspect ne doit pas être négligé : plus ou moins explicitement, un texte s'inscrit dans l'histoire de la philosophie. Un auteur pense toujours avec certains auteurs et contre certains autres. Si une comparaison ponctuelle entre deux philosophes n'est pas déplacée et peut même être attendue dans le cadre de l'exercice demandé, ce n'est jamais par goût de « la comparaison pour la comparaison » mais parce qu'il s'agit d'une exigence non seulement immanente au passage expliqué, mais plus généralement de la pensée elle-même. La profondeur et l'originalité d'un philosophe ne peut être saisie si l'on méconnaît la pensée de ses prédécesseurs. En ce sens, une véritable culture philosophique, longuement acquise par une fréquentation assidue des œuvres, en l'occurrence et *a minima*, celles des auteurs du programme officiel de la classe de terminale, suppose une vraie familiarité avec l'histoire de la philosophie. L'usage de références extérieures au texte appelle certes la plus grande prudence : il a fait parfois problème, dans la mesure où il a contribué à éloigner les candidates et candidats d'une lecture attentive à la spécificité du passage. En « inscrivant » ainsi un autre texte à la surface de l'original, ils s'en sont éloignés, voire se sont mis dans l'incapacité de le lire, le texte projeté faisant écran au texte de l'auteur. Si l'usage de références extérieures peut s'avérer donc périlleux lorsqu'il recouvre le sens original d'un texte, il faut reconnaître qu'une culture non seulement philosophique mais aussi, par exemple, scientifique, ou juridique, est parfois nécessaire. Pour expliquer un texte tiré de *Race et histoire* opposant « l'évolutionnisme biologique » au « pseudo-évolutionnisme », il aurait été bienvenu que le candidat soit en mesure de convoquer les éléments utiles de la théorie darwinienne de l'évolution, qu'il indique les auteurs visés par Lévi-Strauss lorsqu'il parle de « faux évolutionnisme » et de ses origines théoriques – auteurs d'ailleurs cités dans le paragraphe qui fait suite au texte étudié – et qu'il explicite ainsi en quoi consistent, au moins dans leurs grandes lignes, les conceptions d'un Spencer ou d'un Tylor. À l'opposé, dans une prestation très sérieuse sur un texte extrait d'*Expérience de la vie d'usine* de Simone Weil, le candidat a su se référer au livre premier de l'ouvrage de Marx, *Le Capital*, et notamment aux notions de « journée de travail », de « plus-value » et de « division du travail ». La comparaison de ce lexique avec

celui de S. Weil, appuyée sur ses connaissances, lui a permis de montrer tout ce qui séparait ces deux « philosophes du travail ».

Bien lire un texte suppose enfin une maîtrise générale de grands repères historiques. Un texte philosophique s'inscrit toujours dans un contexte historique et intellectuel. De plus, un texte peut se référer, dans le cours de son argumentation, à des événements ou des périodes de l'histoire humaine dont il propose une certaine interprétation. Il est donc nécessaire, le cas échéant, de les expliciter afin de comprendre l'usage qu'en fait l'auteur dans son argumentation. Faute d'avoir identifié les références historiques d'un texte de Mill (*De la liberté*) évoquant la lutte des papes contre les empereurs ou la rébellion constante des puissants contre les lois et les règlements, il a été particulièrement difficile pour une candidate de mettre en lumière l'opposition structurant l'argumentation entre la place excessive de l'individualité dans les sociétés féodales et son atrophie dans les sociétés bourgeoises contemporaines de Mill. Une consultation plus efficace de l'ouvrage, où figuraient des éléments de chronologie fort utiles, aurait permis de situer la thèse et de cibler les enjeux de la réflexion de Mill sur l'individualité et sur son expression problématique dans la société de son temps.

Pour dégager le mouvement singulier du texte, il est nécessaire d'être attentif à ses concepts, à ses articulations logiques ainsi qu'à sa cohérence globale. L'explication doit contribuer à *clarifier* le texte. À cette fin, les concepts importants doivent être identifiés, définis et compris dans le cadre du mouvement de l'argumentation de l'auteur. Ainsi, dans un autre texte de Bergson, tiré cette fois du cours de 1903-1904 au Collège de France (« Histoire des théories de la mémoire »), le concept de « mesure » aurait mérité une attention toute particulière car c'est en raison de l'impossibilité de la « mensuration » en psychologie que celle-ci se distingue des sciences telles que la physique et la chimie. Toutefois, il ne suffit pas de repérer les concepts essentiels du texte, mais il faut aussi montrer comment ces concepts s'inscrivent dans sa dynamique. Afin d'identifier la structure argumentative dans laquelle les concepts s'articulent de manière originale, il est important de maîtriser les principaux types de raisonnement mobilisés par les philosophes (hypothético-déductif, analogique, dialectique, apagogique...) ainsi que des éléments d'analyse logique (trilemme, propositions contraires, propositions contradictoires...). Il peut être également pertinent de prêter attention au style de l'auteur. Une bonne explication d'un extrait de « l'Apologie de Raymond Sebond » aurait pu être meilleure encore si elle

s'était appuyée sur une analyse plus littéraire des tournures de Montaigne à laquelle invite son écriture. Sans le dire toujours explicitement, par des métaphores et des termes bien choisis, l'auteur des *Essais* peint l'homme en animal et le montre se donnant le rôle d'un démiurge ou d'un dieu « taillant leur part aux autres créatures », et opérant en imagination un bouleversement de l'ordre de la nature. Enfin, l'explication du texte ne doit pas négliger les exemples que donne l'auteur, tout particulièrement s'il s'en trouve plusieurs dans le passage étudié. En effet, il est fort probable qu'il ne s'agisse pas de redites mais d'un approfondissement ou de précisions apportées à la thèse initiale. Loin de se réduire à de simples illustrations, les exemples constituent des morceaux de choix pour travailler la cohérence d'une thèse et éventuellement en esquisser les tensions ou les limites.

Tous ces éléments conceptuels et contextuels s'avèrent nécessaires pour réaliser une explication réussie. Ainsi, une très bonne explication d'un extrait du *Novum Organum* de Bacon s'est d'abord signalée par sa méthode et un travail conceptuel très convaincants autour de l'induction (redéfinie au fil du texte) et de l'invention, grâce au repérage et à une connaissance suffisante de l'arrière-plan aristotélicien du passage. Mais elle s'est particulièrement distinguée par son usage judicieux du contexte : la consultation de l'ouvrage a permis d'une part de situer le chapitre dans le projet d'ensemble, d'en repérer l'enjeu explicitement dégagé par l'auteur, et d'autre part de renvoyer à deux reprises à des exemples proposés ultérieurement par Bacon, lesquels ont aussitôt contribué à donner chair et force de conviction au travail d'explication.

Il est d'usage de commencer sa prestation par une lecture du texte, intégrée dans les trente minutes de l'explication.

Une explication de texte suit des règles formelles : elle est composée d'une introduction, de « parties » qui suivent le mouvement du texte et d'une conclusion. Cette première phase ne doit pas excéder trente minutes, au terme desquelles le jury y mettra fin. Plusieurs candidats n'ont expliqué qu'un tiers du texte à la fin de la demi-heure impartie. Une mauvaise gestion du temps est à l'origine de nombreuses explications médiocres, surtout lorsqu'elle conduit à négliger la fin du texte. La même remarque s'applique à la situation opposée, lorsque le candidat n'utilise pas l'intégralité du temps dont il dispose. Si l'on s'aperçoit que l'on est allé plus vite que prévu, il est tout à fait profitable de prendre l'initiative d'utiliser tout le reste du temps impartie, par exemple pour approfondir les enjeux du texte au-delà de ce

que l'on avait initialement prévu de dire. Ces observations doivent être complétées par une recommandation concernant l'intérêt qu'il y a à ne pas toujours lire une explication entièrement rédigée. L'épreuve orale n'étant pas une simple répétition de l'exercice d'explication de texte écrite de la première épreuve d'admissibilité, la capacité à improviser à partir de notes précises a souvent été appréciée : non seulement l'expression y gagne en clarté et en dynamisme, mais elle témoigne d'une intention de communication qui n'attend pas l'entretien pour prendre en compte la présence du jury.

L'introduction de l'explication doit formuler explicitement le problème, la thèse et les enjeux du texte ainsi que le mouvement de la pensée de l'auteur. Ce faisant, il s'agit de mettre en évidence ce que le texte a de problématique : expliquer un texte, c'est montrer en quoi il répond à un problème et en quoi cette réponse constitue une réponse « forte », qui ne va pas de soi et dont il faut mettre en lumière la portée philosophique, les « enjeux ». Bien souvent, le candidat restitue la logique du texte sans parvenir à dégager ses enjeux. Ainsi le jury a pu entendre l'explication d'un extrait du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau qui restituait très clairement la logique du texte en montrant comment l'auteur fonde les inégalités politiques dans les inégalités sociales par l'examen de la diversité des formes de gouvernement et la transformation, qu'opèrent ces dernières, du consentement en obéissance. Mais l'explication a accusé le côté descriptif du texte sans en faire ressortir les aspérités. Il aurait été souhaitable que le candidat soulève les difficultés posées et les enjeux en mettant en perspective les arguments rousseauistes. De la même manière, un candidat qui avait à expliquer un extrait du §37 de *L'intention* d'E. Anscombe a bien mis en évidence l'absurdité d'une volonté qui serait sans raison et l'enjeu linguistique du texte, mais n'a pas mesuré son enjeu épistémologique, à savoir que l'action volontaire ne peut recevoir une explication mentale et surtout causale.

S'il est essentiel, dans l'introduction, de dégager avec netteté les enjeux du texte à étudier, il faut cependant éviter de se perdre dans des considérations préliminaires trop éloignées de la lettre et de l'esprit mêmes du texte. Ainsi, un candidat ayant à expliquer un extrait du *Léviathan* de Hobbes portant sur la qualification des crimes, perd un temps précieux à se référer au procès d'Eichmann, référence qui, dans ce cas précis, ne permettait pas d'éclairer l'intention de Hobbes mais, au contraire, la faussait. Si, d'un point de vue pédagogique, il peut sembler utile, surtout devant des élèves de terminale, de faire ressortir l'actualité de certains textes sur le droit naturel, cela ne doit jamais se faire au détriment du contenu et du sens du texte. Sur ce point, le professeur doit se défier de ses propres associations



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

spontanées d'idées ou d'images, ou encore de certains anachronismes. Même si cela n'est pas facile, il faut trouver ici le bon équilibre entre histoire de la philosophie et philosophie générale. L'un des candidats a su trouver ce juste milieu dans l'explication d'un texte extrait d'*Expérience de la vie d'usine* de Simone Weil. S'il suffisait, pour éviter tout contresens, d'être attentif à la thèse générale du texte proposé (le travail à la chaîne est aliénant parce qu'il réifie la relation de l'ouvrier à lui-même, aux autres et au monde), il était plus difficile de montrer, comme le candidat a réussi à le faire, en quoi l'approche de S. Weil, qui entremêle dans un même élan des réflexions métaphysiques (sur la conscience de soi, les régimes de temporalité, le mal, la grâce) et des informations factuelles qu'elle tire de sa propre expérience du travail en usine, pouvait renouveler une question habituellement réservée aux économistes ou aux sociologues.

Les grandes étapes du *développement de l'explication* doivent épouser le mouvement de la réflexion de l'auteur, tout en veillant à l'équilibre des parties. Suivre le mouvement d'un texte suppose de dire explicitement comment progresse l'argumentation grâce à des repères textuels. Le candidat doit indiquer au jury où il se situe dans sa lecture en précisant par exemple les numéros des lignes étudiées. Au cours de l'explication, l'analyse conceptuelle constitue une dimension décisive de l'exercice et le jury attend des candidats qu'ils mènent cette analyse minutieusement. Une explication honorable d'un extrait des *Réflexions sur l'éducation* de Kant aurait pu être bien meilleure si elle avait été plus attentive aux concepts opératoires du texte. Ainsi le concept de « méritoire », employé dans trois contextes différents, n'a pas été défini alors qu'il pouvait l'être (comme ce qui va au-delà du strict devoir) à partir d'une phrase sur laquelle le jury a attiré l'attention du candidat au cours de l'entretien, ni mis en relation avec l'obligation imparfaite, assimilée à une obligation seulement apparente, alors que dans la *Doctrine de la vertu* la distinction est faite entre devoirs (juridiques) d'obligation stricte et devoirs (éthiques) d'obligation large, puis, parmi les devoirs éthiques, entre devoirs parfaits et devoirs imparfaits.

L'explication ne doit pas se réduire à une succession de remarques examinant le texte mot à mot ou même ligne par ligne. Si un effort d'analyse conceptuelle est visible chez de nombreux candidats, il ne doit pas se déployer au détriment de la logique d'ensemble. En effet, certaines prestations orales se présentent plus comme une succession d'explications que comme *une* explication unifiée.

Inversement, quand la structure argumentative est bien restituée, cela se fait souvent au détriment de l'analyse conceptuelle de détail. Toute la difficulté de l'exercice consiste à trouver un équilibre entre la



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

précision de l'analyse conceptuelle et la détermination de la logique globale du texte. Les meilleures explications ont été celles qui ont réussi à conduire ce double mouvement d'analyse et de synthèse. Une excellente explication du §36 de la deuxième partie des *Principes de la philosophie* de Descartes, portant sur le rapport de la physique à la métaphysique, a parfaitement problématisé un texte aride en posant la difficulté suivante : « comment Dieu peut-il être cause première si le mouvement inhérent à la nature est le signe d'une imperfection ? » L'explication a d'abord montré que Descartes établit une relation nécessaire entre Dieu, cause première, et le mouvement, pour souligner ensuite que les variations du mouvement ne sont pas le signe d'un investissement inégal de Dieu mais qu'elles ne sont jamais que des modifications de la matière. Le mouvement doit donc être appréhendé comme un tout, dont la conservation est bien le signe de la perfection divine. Tout en mettant en lumière l'enjeu du texte – la constitution d'une physique quantitative – le candidat a non seulement relié cette étude de la « dynamique divine » à la doctrine de la « création continuée », mais il a bien distingué également le propos cartésien sur le mouvement de celui d'Aristote. Une autre très bonne explication a porté sur le texte de Descartes *Méditations métaphysiques*, objections et réponses. La candidate su poser avec pertinence le problème en introduction : si nous n'avons pas accès à l'intériorité de l'animal et si nous ne pouvons avoir la certitude que de notre propre pensée, jusqu'où peut-on pousser l'analogie entre l'homme et l'animal ? La candidate montrait que Descartes répondait à l'objection qui lui est faite en trois temps : 1. il soutenait d'abord que l'objection reposait sur une erreur logique car elle concluait à l'absence de pensée chez l'homme au lieu de contester la pensée chez l'animal. 2. Descartes critiquait ensuite plus précisément l'objection dans son contenu en utilisant un raisonnement par l'absurde. 3. Il dégagait enfin deux implications de la thèse adverse : a. le matérialisme et b. l'absence de différence anthropologique. La candidate a su être très attentive à la structure argumentative du texte, à sa forme mais elle parvenait, en même temps, à lui donner sens et à le situer dans une discussion philosophique plus générale sur la différence anthropologique (en particulier avec des références contemporaines, comme Nagel et Regan, que la candidate connaissait bien).

Les très bonnes, voire excellentes explications, comme celle que nous venons d'évoquer, ont réussi à analyser la logique précise de l'argumentation en mobilisant à chaque fois les références externes de l'auteur ou de ceux avec qui il dialogue parfois, tout en dégagant les différents enjeux au-delà de la

simple érudition historique. C'est lorsqu'un équilibre est trouvé entre ces trois exigences que l'explication est la meilleure.

Le temps d'exposition de 30 minutes accordé au candidat est suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes au maximum. L'entretien fait partie intégrante de l'épreuve : il occupe plus du tiers de sa durée. La note attribuée par le jury tient compte à la fois de l'explication et de l'entretien, non qu'il s'agisse d'additionner deux prestations séparées mais de considérer une prestation dans sa globalité, explication du texte et entretien. Le jury tient à rappeler que, par ses questions, il ne cherche jamais à prendre en défaut ou à piéger le candidat et n'a pas d'autre intention que de l'inviter à compléter, à clarifier ou à améliorer sa compréhension du texte. Le candidat ne doit pas se fermer aux questions et se contenter de répéter ce qu'il a proposé lors de son explication. Au contraire, il s'agit justement de revenir sur ses propositions d'explication et de l'aider à préciser certains points laissés dans l'ombre, voire dans certains cas, à rectifier un contresens. Il est donc essentiel d'adopter une attitude ouverte : l'échange est l'occasion de corriger ou de reprendre sa lecture, de proposer d'autres hypothèses, d'enrichir ou d'approfondir son commentaire grâce aux questions ou suggestions du jury. De trop nombreux candidats répondent aux questions sans relire le texte et sans revenir aux phrases précises dans lesquelles l'auteur formule sa pensée. Il faut considérer les questions comme des pistes pour reprendre sa lecture du texte. S'il demeure sourd aux questions, le candidat peut s'enfermer dans une erreur. Ainsi, sur un texte d'Épictète tiré des *Entretiens* (II, 5), le candidat se contente de répéter une thèse trop générale qui lisse les nuances, les inflexions et les étapes du passage, sans chercher à les repérer quand le jury lui signale à plusieurs reprises ces différences. Quand un texte tel que celui-ci se construit autour d'une succession d'analogies (« les joueurs aux dés », « le navigateur » et « les vrais joueurs de balle »), il est utile de se demander si elles ont toutes la même fonction et il est judicieux, en règle générale, de supposer que leur importance relative et leur finalité diffèrent. À l'inverse, sur un texte du *Second Traité du gouvernement civil* de Locke, le jury a particulièrement apprécié l'effort et la bonne volonté du candidat pour tenter de corriger d'importants contresens sur l'intention du texte. Même si cet effort n'a pas complètement abouti, le candidat est parvenu à établir la comparaison entre pouvoir civil et puissance paternelle et à revoir en partie sa lecture à cette lumière. De la même manière, un candidat qui, dans sa tentative d'explication d'un extrait de *La République* de Cicéron, avait entièrement passé sous silence la conception du temps qui sous-tend l'argumentation de l'auteur, a pu mieux saisir la logique profonde de l'argumentation cicéronienne grâce aux questions qui lui ont été posées.

Enfin, lors de l'entretien, il ne saurait être question de faire preuve de familiarité à l'égard du jury. Un candidat ne peut pas non plus attendre qu'il acquiesce à ses réponses et encore moins qu'il réponde à d'éventuelles questions. L'entretien n'est pas un dialogue d'égal à égal, en raison du contexte de dissymétrie institutionnelle entre les membres du jury et le candidat. Cette dissymétrie n'empêche pas que l'entretien puisse être l'occasion d'une réflexion en commun et d'un véritable échange intellectuel qu'il est impossible de transcrire dans le présent rapport. Indiquons néanmoins les pistes qui ont pu être explorées lors des entretiens qui ont suivi les excellentes prestations évoquées précédemment. À la suite de l'explication de l'extrait de *l'Émile* de Rousseau précité, il a d'abord été question de l'action de l'éducateur, qui permet d'actualiser la puissance naturelle de l'éduqué, puis le dialogue s'est engagé sur le lien qu'il est légitime d'établir entre *l'Émile* et le *Contrat social*, ce qui a conduit le candidat à évoquer avec précision les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Quant à l'entretien qui a suivi la brillante explication du §36 de la deuxième partie des *Principes de la philosophie* de Descartes, l'échange a commencé par une demande de précision concernant la distinction entre les notions de « monde », d'« univers » et de « nature » figurant dans le texte. Puis l'entretien s'est orienté vers la comparaison entre la démarche de Descartes et celle de Galilée dans *L'essayeur*. Il a ensuite été demandé au candidat d'expliquer la différence entre le Dieu cartésien « première cause du mouvement » et la conception aristotélicienne du « premier moteur ». Il ne s'agit là bien sûr que de quelques indications, qui ne sauraient rendre compte de la totalité de chacun de ces entretiens, mais qui esquissent la forme qu'ils ont pu prendre lorsque le texte, très bien expliqué, est devenu l'occasion d'une réflexion vivante partagée, à laquelle les élèves des classes terminales sont particulièrement sensibles.

La seconde épreuve d'admission, l'épreuve d'explication de texte, présente ses difficultés propres. Le jury est conscient de la difficulté pour un candidat de prendre acte, en quelques heures, de la singularité d'un texte tiré au hasard parmi tous ceux de l'histoire de la philosophie. Les remarques figurant dans le présent rapport visent à fournir des éléments permettant aux futurs candidates et futurs candidats d'identifier plus clairement les exigences de cette épreuve, de connaître plus précisément les attentes du jury et de disposer d'exemples précis pour mieux identifier ce qu'il faut faire ou ne pas faire. La lecture de textes philosophiques est constitutive de l'enseignement de la philosophie. La fréquentation régulière des auteurs est la meilleure préparation à cette épreuve. En raison des contraintes spécifiques de l'exercice (temps de préparation, texte tiré au hasard, entretien), il n'est pas inopportun de rappeler aux



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

candidats la nécessité de s'y entraîner régulièrement, bien avant la proclamation des résultats de l'admissibilité. La grande qualité de certaines prestations montre qu'il est possible, tout en enseignant et en assumant les lourdes charges du quotidien, de mener avec succès cet exigeant travail de préparation. Le jury tient à féliciter tous les candidats à l'agrégation interne et au CAERPA et encourage tous ceux qui s'engageront dans la préparation de la prochaine session de 2025.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## DONNEES CHIFFREES DU CONCOURS

Le jury a pourvu tous les postes, soit 32 au total.

Il n'y a pas eu de liste complémentaire.

23 postes étaient octroyés dans le public. Il y a eu 62 admissibles.

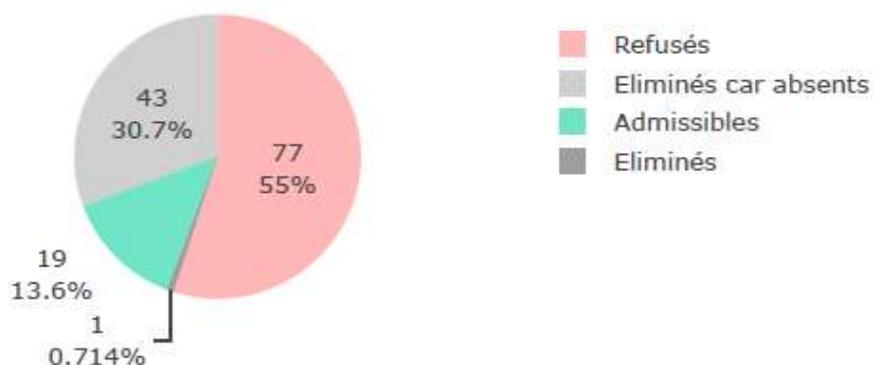
9 postes étaient octroyés dans le privé. Il y a eu 19 admissibles.

### ADMISSIBILITE

#### PRIVE

Seuil Liste admissible  (Soit 10.75/20.00)  
Classement Non

Nb postes déclarés	9
Inscrits	140
Non éliminés	96 (69% des inscrits)
Présents	97 (69% des inscrits)
Éliminés car absents	43
Éliminés	1
Refusés	77
Admissibles	19 (19.79% des non éliminés)
Admissibles Tunisiens	0
Admissibles Marocains	0



Epreuve 1 Moyenne admissibles 13/20

Epreuve 2 Moyenne admissibles 11.76/20

Moyenne Admissibles 12.38/20



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

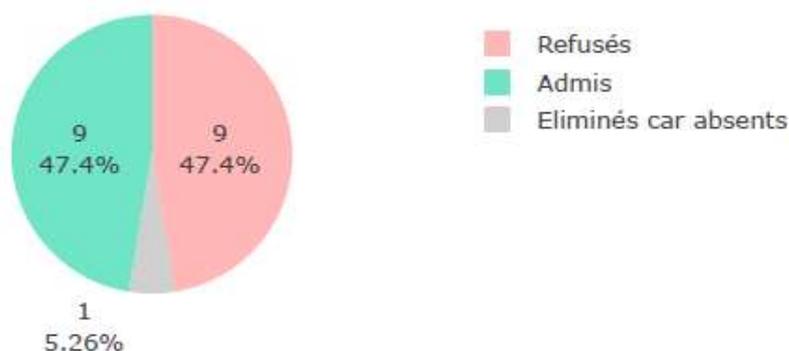
## ADMISSION

### PRIVE

Seuil Liste principale  (Soit 11.13/20.00)

Nb places Liste principale

Nb postes déclarés	9
Inscrits	140
Non éliminés	18 (95% des admissibles)
Présents	18 (95% des inscrits)
Éliminés car absents	1
Éliminés	0
Refusés	9
Admis	9 (50.00% des non éliminés)
Sur liste complémentaire	0
Admis à titre étranger	0 (0.00% des non éliminés)
Admissibles	19
Moyenne Admissibles	74.29/120





# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

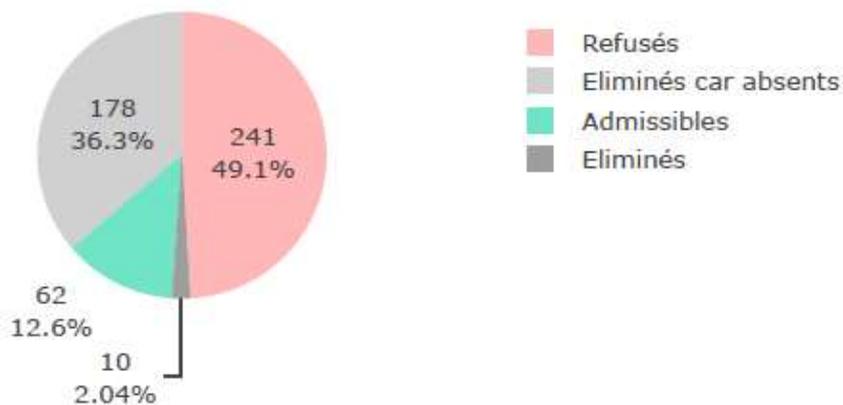
## ADMISSIBILITE

### PUBLIC

Seuil Liste admissible  (Soit 12.00/20.00)

Classement Non

Nb postes déclarés	23
Inscrits	491
Non éliminés	303 (62% des inscrits)
Présents	313 (64% des inscrits)
Éliminés car absents	178
Éliminés	10
Refusés	241
Admissibles	62 (20.46% des non éliminés)
Admissibles Tunisiens	0
Admissibles Marocains	0



Epreuve 1 Moyenne admissibles 13.56/20

Epreuve 2 Moyennes admissibles 12.54/20

Moyenne admissibles 13.05/20



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ADMISSION

### PUBLIC

Seuil Liste principale  (Soit 11.88/20.00)

Nb places Liste principale

Nb postes déclarés	23
Inscrits	491
Non éliminés	61 (98% des admissibles)
Présents	61 (98% des inscrits)
Éliminés car absents	1
Éliminés	0
Refusés	38
Admis	23 (37.70% des non éliminés)
Sur liste complémentaire	0
Admis à titre étranger	0 (0.00% des non éliminés)
Admissibles	62
Moyenne Admissibles	78.31/120

